

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - OCTOBRE 2015

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Conjoncture politique.....	1
▶ Suites des élections municipales, prise de fonction de Lalao Ravalomanana.....	4
▶ Remplacement de la CENIT	7
▶ Préparation des élections sénatoriales du 29 décembre.....	8
▶ Diplomatie	8
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	10
▶ Insécurité, dahalo, opération « Fahalemana », vindicte populaire.....	10
▶ Gouvernance, justice.....	15
▶ Expatriation, traite des êtres humains, travail décent	19
▶ Droits des femmes et des enfants, éducation	20
▶ Santé, condition carcérale.....	20
▶ Médias	21
ÉCONOMIE - SOCIAL	21
▶ Exploitation des ressources naturelles, foncier, environnement	21
▶ Bailleurs de fonds, FMI, coopération économique, ODD	25
▶ Monde des affaires.....	28
▶ Les difficultés des entreprises nationales : Jirama, Air Madagascar.....	29
▶ Le « kere » dans le Grand Sud, divers.....	30

POLITIQUE

▶ Conjoncture politique

01/10 - La question du « memorandum pour la stabilité » proposé par le chef de l'Etat aux députés ou du « pacte de responsabilité » préconisé par la HCC perturbe de démarrage de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale. Les députés non acquis au pouvoir exigent de traiter ce sujet avant d'aborder l'examen des textes régissant la nouvelle CENI, unique objet de l'ordre du jour fixé par le gouvernement. Certains élus estiment par ailleurs que la mise en place de la nouvelle CENI n'est pas un préalable à l'organisation des sénatoriales du 29 décembre. Ils préféreraient que ce scrutin se situe en amont, afin que les sénateurs puissent être représentés au sein de la nouvelle instance. Souhaitant tourner la page des conflits entre l'exécutif et les députés, qui ont gravement perturbé le fonctionnement des institutions ces derniers mois, le numéro Un de la Chambre basse a prononcé un discours d'apaisement. « *Le pays a besoin de stabilité. Le régime en place a besoin de stabilité pour travailler. La majorité des députés sont convaincus de la nécessité d'une stabilité* », a-t-il déclaré. Une manière pour lui de se rallier officiellement au « memorandum pour la stabilité » initié par le chef de l'Etat. Il se dit prêt à convaincre les autres députés à y adhérer.

02/10 - Rapprochement entre le HVM et le TIM. A l'issue d'une rencontre, Rivo Rakotovo (HVM) et Marc Ravalomanana ont déclaré être prêts à travailler ensemble, indique *Midi*, qui explique que si l'intérêt du HVM est purement politique, avec l'objectif pour le pouvoir de parvenir à constituer une majorité stable à l'Assemblée nationale, celui de Marc Ravalomanana est principalement lié à sa situation personnelle et à

ses intérêts économiques, avec en ligne de mire le redémarrage de son groupe Tiko. Ce rebondissement inattendu paraît de nature à compromettre un éventuel rapprochement du régime avec certaines composantes de l'alliance d'Ambodivona (pro-Rajoelina). Rivo Rakotovoao exclut néanmoins de vouloir sceller une alliance avec le TIM.

Marc Ravalomanana a indiqué qu'il va donner des instructions aux députés TIM pour qu'ils signent le « mémorandum pour la stabilité » proposé par le chef de l'Etat. et censé rétablir « *la paix, la stabilité entre les institutions* ».

13/10 - Elections présidentielles : le parti présidentiel HVM rêve d'un deuxième mandat. Rivo Rakotovoao, président national du parti, entend « *se préparer à toutes les échéances électorales à venir* ». Le parti mise sur les futurs sénateurs pour préparer les rendez-vous électoraux suivants, dont la présidentielle de 2018. Ayant remporté les communales avec près de 42 % des sièges, le HVM devrait disposer d'une majorité confortable dans la future Chambre haute, d'autant que le chef de l'Etat dispose du privilège de désigner un tiers de ses membres. Mais *L'Express* rappelle que le HVM a gagné surtout dans le monde rural. Il a, par exemple, gagné un seul chef-lieu de province et a surtout perdu la capitale. Le très faible taux de participation est également un élément important qui pourrait compromettre ses chances.

Retour en catimini de Marc Ravalomanana le 12 octobre 2014 : les enquêtes en Afrique du Sud sont achevées. Selon l'ambassadeur, Gert Grobler, le rapport sera transmis aux autorités malgaches. Le retour en catimini du fondateur du groupe Tiko est resté jusqu'ici une énigme. Pour *Free FM*, l'opinion publique reste convaincue qu'un *deal* a été conclu entre le pouvoir et l'ancien président pour organiser son retour en catimini.

16/10 - À entendre Hery Rajaonarimampianina, la majorité présidentielle est acquise à l'Assemblée nationale. Le vote de la loi sur la CENI en serait la preuve. Une résultante, selon lui, du « *mémorandum pour la stabilité* » qu'il a proposé aux députés. Un document toujours tenu secret, et dont le chef de l'Etat ne semble visiblement pas disposé à publier le contenu. « *Le mémorandum a déjà été discuté avec les députés. Il a déjà aussi été signé par plus de quatre-vingt-dix élus. Concernant sa publication, cela n'a pas encore été fait car comme je l'ai aussi dit, ce n'est pas la signature qui compte, mais surtout la volonté de vivre le pacte. Nous avons pu voir durant la session extraordinaire que c'est le cas* », s'est-il réjoui. Des élus du TIM et de l'Armada qui ont adopté ce projet de loi soulignent toutefois que cette majorité est fictive et qu'elle ne peut pas être confirmée par le vote d'un seul texte. « *Dans cet imbroglio, le pacte de responsabilité, cher aux députés surtout, semble oublié* », écrit *L'Express*.

20/10 - Ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée nationale : des députés « pro-pouvoir » concoctent une destitution du bureau permanent. Ce projet aurait pris naissance après l'échec de la motion de censure. Il viserait à évincer les membres du bureau permanent qui ont fait montre de connivence avec les frondeurs. Autres arguments invoqués : l'absence de confiance en l'équipe de Jean-Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée nationale, à qui il est reproché une gestion des finances opaque, voire des malversations financières, des arriérés impayés et la sélection inéquitable des députés désignés pour effectuer des missions à l'étranger. Un peu moins de deux ans après leur élection, les députés n'ont pas encore reçu leur véhicule 4x4 qui figurait pourtant parmi les promesses faites par le bureau permanent. Pour l'heure, une soixantaine de députés affirment ouvertement leur obédience présidentielle. « *Le reste de ceux que l'exécutif affirme composer les 90 élus de sa majorité est formé de ceux qui sont les plus versatiles* », note un élu. Dans ces conditions, il est difficile de savoir si les contestataires seraient en mesure de rassembler les 2/3 des suffrages pour parvenir à destituer le bureau permanent et remettre ainsi en cause l'apaisement obtenu par le chef de l'Etat grâce au « *mémorandum pour la stabilité* » proposé aux élus. La session aura notamment à débattre de la loi de finances initiale 2016, du code de la communication, du code minier et du tribunal spécial pour le bois de rose. L'adoption du « *pacte de responsabilité* » entre institutions, préconisé par la HCC, n'est plus d'actualité. « *Une fois de plus, il faut s'attendre à des pugilats de nos chers élus pour nous faire oublier le kere, l'insécurité, le chômage, le délestage...* », écrit *Tribune*.

21/10 - Un groupe de députés, pour la plupart signataires du « mémorandum pour la stabilité », s'est réuni pour arrêter le projet de destitution du bureau permanent et de son président. Des noms ont été proposés pour constituer la nouvelle équipe. « *Personne n'est vouée à rester au même poste éternellement. L'alternance est une règle dans la gestion des affaires publiques, tout citoyen ayant les compétences requises à le droit d'occuper des postes à responsabilité* », a fait savoir Jean Max-Rakotomamonjy, soucieux d'afficher sa sérénité par rapport à la menace qui se profile. Un large courant de députés pro-pouvoir, soucieux d'apaisement et de stabilité, ne souhaitent pas, semble-t-il, s'engager dans un nouveau rapport de force.

31/10 - Les parlementaires prévoient de relancer leur demande d'attribution de 4x4, annonce *Midi*. Ils contestent leurs conditions d'hébergement au centre d'accueil de l'Assemblée nationale. Le face-à-face gouvernement-Assemblée qui aura lieu le 6 novembre devrait être l'occasion saisie par les élus pour rediscuter de leurs droits et avantages.

21/10 - « *Marc Ravalomanana poursuit sa croisade économique et distille des piques à l'endroit du pouvoir et de ses adversaires politiques* », écrit *Le Madagascar*. Son projet de construction d'un grand abattoir moderne qu'il vient de rendre public témoigne de son omniprésence aussi bien politique qu'économique, juge le titre. Cinq ans après sa chute, il est revenu sur le terrain remblayé destinés à la construction des abattoirs nationaux d'Andohatpenaka, symbole du début de la fin de son règne, avec l'objectif d'exorciser le passé et de mener à bien le projet qu'il avait conçu à l'époque. Le site était devenu propriété du groupe Tiko en 2008. L'ancien président a débarqué sur les lieux en conquérant : « *J'ai de l'argent et j'ai la capacité technique. Je ne sais pas si les autres seront contents ou pas mais j'ai pour objectif de nourrir la population malgache* », a-t-il fanfaronné, mettant l'accent sur l'aspect social de son projet, au moment même où les questions portant sur le retour du « *kere* » dans le Sud occupent l'opinion publique. Marc Ravalomanana a expliqué qu'il allait mettre en place un abattoir aux normes et avec « *l'accord de madame le Maire* » [son épouse]. Autre argument avancé pour mener à bien ce projet : fournir de la viande de qualité aux participants au sommet de la Francophonie de novembre 2016. « *Il y aura des participants venant du Canada, d'Asie, d'Europe et du Moyen Orient. Il ne faudrait pas que la viande qui servira à les nourrir provienne de n'importe où* », a-t-il fait valoir. Lorsqu'une journaliste lui a posé la question de savoir si la décision de reconstruction de cet abattoir ne relevait pas des prérogatives du ministère de l'élevage, l'ancien président a répliqué par une réponse cinglante : « *Est-ce que le ministère a l'argent pour mener à bien ces travaux ?* ». Marc Ravalomanana aurait en effet obtenu de ses appuis étrangers, allemands notamment, la somme de 15 millions de dollars pour réaliser son projet. Le numéro Un de Tiko a toutefois tenu à calmer le jeu en indiquant qu'il ne lui viendrait pas à l'esprit de s'ingérer dans les affaires de la Présidence, de l'Assemblée nationale ou du gouvernement. Son seul objectif : « *aider la ville d'Antananarivo* ». Le ministre en charge des projets présidentiels et de l'aménagement du territoire, Rivo Rakotovo, président du parti HVM, dénonce une provocation et une manipulation de l'opinion publique. Personne n'est sans savoir, a-t-il affirmé, que le site appartient à l'Etat et qu'un projet présidentiel est en cours sur les lieux : il s'agit du projet de construction d'infrastructures d'accueil en vue du sommet de la Francophonie de 2016. Anthelme Ramparany, ministre de l'élevage, indique qu'un tel investissement est le bienvenu mais hors de la capitale. Le statut du terrain d'Andohatpenaka est au cœur de ce bras de fer qui s'annonce très chaud entre l'Etat et Marc Ravalomanana. Ce dernier se considère toujours comme le propriétaire : « *J'ai déjà construit 80 fondations sur ce site. On ne va plus perdre de temps à demander l'autorisation* », a-t-il tonné. L'ancienne ministre de l'élevage Ihanta Andriamandranto, affirme comprendre les raisons poussant l'ancien président à lancer un tel projet. « *Antananarivo a besoin d'un abattoir aux normes qui va aussi réduire les vols de zébus grâce à la traçabilité. Mais j'aurais été également étonnée que l'Etat, qui a le pouvoir régalien, adopte une autre position* », a-t-elle déclaré.

« *Je suis dans mon droit le plus absolu en revendiquant actuellement ma propriété* », réaffirme Marc Ravalomanana, brandissant un contrat de cession de propriété signé le 24 juin 2008 en faveur de Tiko Agri à la suite d'un appel d'offre. L'ancien président menace le pouvoir de demander aux élus du Tim de retirer leur soutien au « *mémorandum pour la stabilité* ». Il annonce son intention de saisir la Sadc des entraves que le gouvernement met au redémarrage des activités du groupe Tiko.

La Vérité rappelle que le terrain de 10 ha a été vendu à Tiko par le ministère de l'agriculture pour la somme dérisoire de 6 millions Ar. Une transaction conclue en l'absence de tout appel d'offre. L'affaire de l'abattoir d'Andohatpenaka constitue pour le quotidien la parfaite illustration des pratiques de Marc Ravalomanana, « *bradant les biens publics pour son compte personnel* ».

27/10 - Le ministère en charge des projets présidentiels et de l'aménagement du territoire apporte la preuve que le terrain d'Andohatpenaka a été vendu par l'Etat à la Seimad (Société d'Equipement Immobilière de Madagascar). L'acte de vente a été approuvé le 20 octobre 2015 et enregistré au centre fiscal le 21 octobre. Le prix d'acquisition du terrain serait de 141 millions Ar. Sans attendre, la Seimad a procédé à l'aménagement du site destiné à la construction d'un immeuble pour l'accueil du Sommet de la Francophonie. Les travaux d'aménagement ont été sécurisés par l'Emmo-Reg. Marc Ravalomanana avait programmé une descente sur le site avec ses partisans mais il en a été dissuadé par la présence massive des forces de l'ordre.

Selon la direction des services fonciers, le contrat de cession de propriété en date du 24 juin 2008 dont dispose Tiko Agri est illégal du fait que le document a été signé par le ministre de l'agriculture alors qu'il aurait dû être signé par le ministre de l'aménagement du territoire ou le préfet de région. Le directeur des services fonciers souligne que l'Etat a cédé le terrain de 7 ha à la Seimad au mois de septembre et non

quelques jours après que Marc Ravalomanana se soit rendu sur les lieux. La cession du terrain n'a cependant pas respecté la procédure d'appel à manifestation d'intérêt.

La guerre est ouverte entre le pouvoir et Marc Ravalomanana. Pour *Tribune*, la coalition contre nature entre le TIM Ravalomanana et le HVM des tenants du pouvoir a fait long feu. La guerre est déclarée entre les deux parties et tous les moyens sont bons pour abattre l'adversaire. Les protagonistes passent leur temps à se chercher. D'un côté, Marc Ravalomanana présente ses « *projets et programmes* » : abattoir, réfection de routes, rencontre avec les bailleurs de fonds, recherche de partenariats partout dans le monde, visite aux ambassadeurs.... Il se comporte comme un véritable chef d'État et l'accession de sa femme à la tête de la mairie de la capitale lui a donné des ailes. Quant à Rivo Rakotovoao du parti présidentiel HVM, il ne ménage pas ses efforts pour abattre l'ancien chef de l'État. L'affaire de la propriété du terrain d'Andohatapenaka ne serait que le prélude à d'autres affrontements. Autre signe annonciateur de ce bras de fer : la mise sous hypothèque des terrains de Tiko à Antsirabe¹. Rivo Rakotovoao a nommé comme secrétaire général de son ministère l'ancien PDS de la capitale qui est entré en conflit avec Lalao Ravalomanana pour la passation de fonction alors que d'une façon ou d'une autre la maire aura affaire au ministère de Rivo Rakotovoao. Il importait donc d'y placer une personnalité qui la dérange. De son côté, la mairie d'Antananarivo a suspendu tous les travaux de remblaiement et les projets de construction sur ces terrains devront obtenir l'aval de la mairie, donc de l'épouse de Marc Ravalomanana. L'ancien président dispose à l'Assemblée nationale d'une arme redoutable, avec son groupe de députés qui peuvent d'un moment à l'autre basculer dans une alliance, contre nature également, avec le Mapar d'Andry Rajoelina.

30/10 - Le pouvoir s'active à démarrer les travaux du village de la Francophonie sur le terrain Andohatapenaka dont la propriété est revendiquée par Marc Ravalomanana. La société Seimad, adjudicatrice du marché des infrastructures, a procédé à la démolition du gros œuvre de l'ancien abattoir inachevé. Le ministère de la communication organise une « *grande marche exploratoire de la Francophonie* » depuis le ministère des affaires étrangères jusqu'au site qui doit abriter le village. L'initiative est perçue comme une démonstration de force du pouvoir destinée à mettre un terme aux dissensions avec le groupe Tiko Agri. L'investisseur allemand engagé dans le soutien au projet de Tiko Agri serait à Madagascar avec les plans du chantier.

28/10 - Le couple Rajaonarimampianina en déplacement en France crée la polémique sur les réseaux sociaux. Le chef de l'État a participé au second Forum Economique de la Francophonie². Un voyage officiel qui revêt une importance capitale pour l'État malagasy, dans la mesure où le pays accueillera le XVI^e Sommet de la Francophonie en novembre 2016. Seule fausse note dans ce déplacement, la publication par un internaute bien informé de photos du couple présidentiel, de sa famille et de sa suite déjeunant dans un restaurant prestigieux. En quelques minutes, les photos ont fait le tour de *Facebook*. La plupart des commentateurs se disent indignés par de tels excès alors que des milliers de malgaches meurent à petit feu dans le Grand Sud à cause de la sécheresse et de la famine. D'autres critiquent le manque de transparence de la Présidence qui n'a communiqué que très tardivement sur ce déplacement. La presse déplore que les hautes autorités passent parfois plus de temps à l'étranger qu'au pays.

► Suites des élections municipales, prise de fonction de Lalao Ravalomanana

02/10 - Marc Ravalomanana brandit une menace contre les projets de remblayage de rizières et de marais qui prolifèrent dans la capitale. À l'issue de sa rencontre avec Rivo Rakotovoao, ministre chargé des projets présidentiels et de l'aménagement du territoire, il a déclaré son intention de traquer tous les travaux qui n'avaient pas obtenu d'autorisation. Une manière de se racheter et de retrouver du crédit auprès de l'opinion puisqu'en 2009 le scandale du remblaiement de rizières en périphérie de la capitale avait contribué à son départ forcé du pouvoir. La démarche semble attester de la volonté de l'ancien président de se mettre en avant dans les dossiers intéressant son épouse, nouvelle élue de la capitale.

03/10 - Passation de service compliquée à la mairie d'Antananarivo. Lalao Ravalomanana, nouvellement élue, s'impatiente. Le président de la délégation spéciale (PDS), nommé par le gouvernement, se plaint des pressions exercées par l'équipe de Lalao Ravalomanana. Chaque camp rejette sur l'autre la responsabilité de ce retard. Une grande confusion semble entourer cette passation de service. Un remue-ménage qui retarde l'entrée en fonction du maire et des conseillers municipaux nouvellement élus, alors que de nombreux dossiers chauds les attendent en vue du rétablissement de l'ordre de la capitale, où sévit l'anarchie. Pour *Tribune*, la réticence du PDS à procéder à la passation de service devient suspecte. Il s'est

¹ Cf. supra « *Monde des affaires* »

² Cf. Interview TV5 Monde - <http://information.tv5monde.com/afrique/francophonie-le-president-madagascar-invite-de-tv5monde-63264>

écoulé deux mois depuis les élections et le maire n'est toujours pas installé. Les rendez-vous manqués entre le colonel Ramiaramanana et Lalao Ravalomanana laissent penser que des « *ordres venus d'en haut* » s'opposent à la tenue de la cérémonie et ouvrent la voie à des rumeurs incontrôlées. Le pouvoir aurait-il à faire disparaître des dossiers sur la gestion de la mairie avant de donner son feu vert ?, s'interroge le site. Lalao Ravalomanana a fait savoir qu'elle se présentera chaque jour à la mairie avec son équipe, ne serait-ce que pour prendre connaissance des dossiers, se familiariser avec les lieux et rencontrer ses futurs collaborateurs. Lors de sa première visite, Lalao Ravalomanana, accompagnée de son époux, de son fils, de ministres, de députés, de conseillers municipaux du TIM et d'un conseiller allemand, a pris possession des lieux sans provoquer de réactions du PDS, absent et injoignable. Pour ses premiers vrais échanges avec la presse, Lalao Ravalomanana a laissé entrevoir une volonté farouche d'imposer de la rigueur dans la gestion communale, après des années de laxisme.

06/10 - Le PDS d'Antananarivo, Joseph Ramiaramanana, persiste dans son refus de procéder à la passation, affirmant ne pas avoir encore reçu le feu vert du ministère de l'intérieur et de son représentant local, le préfet de police, ce que dément un proche de la nouvelle élue qui soutient que le PDS a reçu des instructions écrites. Olivier Mahafaly Solonandrasana, ministre de l'intérieur, s'est contenté de déclarer qu'il avait donné l'ordre au préfet de police de notifier son accord aux intéressés. « *Les autorités semblent jouer la montre pour gagner du temps et se renvoient la balle. Mais dans quel but ?* », s'interrogent les observateurs. En attendant le dénouement de cette affaire rocambolesque, Lalao Ravalomanana a investi les lieux et a commencé à organiser des réunions avec le personnel et les techniciens de la commune. Patrick Ramiaramanana, ancien maire TIM d'Antananarivo du temps de la présidence Ravalomanana, occupera le poste d'adjoint. Pour *La Gazette*, l'omniprésence de Marc Ravalomanana aux côtés de la nouvelle élue n'est pas faite pour rassurer le régime et pourrait expliquer les résistances rencontrées et le climat de tension qui s'est instauré.

A Mahajanga, la passation de service entre le PDS sortant et le nouvel élu sous les couleurs du Mapar, Andriatomanga Moktar Saïd, a connu également des péripéties inexplicables.

07/10 - La passation de service entre Lalao Ravalomanana et le PDS par intérim, le colonel Joseph Ramiaramanana, a enfin eu lieu. Le sortant s'est une nouvelle fois défendu d'être à l'origine des difficultés rencontrées. « *Comme vous pouvez le constater, j'ai reçu ma notification à 9 heures et je procède à la notification maintenant. J'ai toujours dit que je ferais la passation mais en respectant la loi* », a-t-il déclaré.

« **Désormais tous les yeux sont braqués sur le nouveau maire. Tous ses faits et gestes seront scrutés** », écrit *Tribune*. « *En premier lieu, en tant que maire de la capitale qui est le poumon économique, politique et social de Madagascar en même temps qu'il s'agit de la commune la plus peuplée. En tant que première femme, maire d'une grande ville et en tant qu'épouse de l'ancien président, Marc Ravalomanana, lui-même ancien maire de la capitale et président du TIM. D'autant que ses détracteurs ne manquent pas de lui rappeler qu'elle 'n'est que le pion de son mari'. Tous les adversaires politiques de son mari sont devenus ses adversaires. Plus que d'autres maires, les propos sexistes et déplacés à son encontre ne cessent de fleurir. Avant même qu'elle ait pris la moindre décision, bon nombre de ses adversaires prédisent son incompétence. De même, certaines attitudes de son mari, qui a l'habitude d'accaparer micro et parole, jouent la plupart du temps en sa défaveur. En tout cas, les chantiers qui attendent le nouveau maire et son équipe sont gigantesques* ».

Midi note que le staff de la nouvelle élue sera composé pour l'essentiel de proches de l'ancien président. En outre, avec 31 conseillers municipaux sur 55, le poste du président du conseil municipal devrait échoir au TIM. Sur les rangs le colonel à la retraite Faustin Andriambahoaka Rabetokotany, qui fait partie des officiers ayant participé à la tentative de coup d'Etat à la BANI sous la Transition. Il s'était rangé du côté des généraux Jean Raelina et Noël Rakotonandrasana ainsi que du colonel Charles Andrianasoavina et avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement ferme.

Parmi les proches collaborateurs de la maire, un Allemand spécialiste de l'assainissement, recruté en Afrique du Sud. « *Il risque donc d'être amené à faire les 'sales boulots' comme l'assainissement des marchés et la traque des marchands ambulants* », note *L'Express*.

10/10 - Lalao Ravalomanana a pris sa première grande décision : la suspension de tous les travaux de remblaiement de rizières sur le territoire de la commune. Aucune autorisation ne sera plus octroyée. La décision était prévisible dans la mesure où Marc Ravalomanana avait déjà interpellé le ministre chargé des infrastructures, des projets présidentiels et de l'aménagement du territoire, Rivo Rakotovoao, sur ce sujet lors de leur récente rencontre. *Tribune* note que la plupart des remblais qui se sont multipliés ces dernières années ont surtout profité aux grands projets immobiliers destinés aux privilégiés. Ces travaux sont accusés d'être l'une des causes des inondations récurrentes des bas quartiers.

Marc Ravalomanana s'est rendu en Allemagne pour convaincre des investisseurs à aider son épouse à relever les défis qu'elle a lancés durant la campagne électorale pour la reconstruction d'Antananarivo.

Le *Daily* est convaincu que les sociétés de travaux publics du groupe Tiko que Marc Ravalomanana s'efforce de redémarrer seront les grandes bénéficiaires des marchés que son épouse va conclure pour remettre en état la capitale, avec le concours financier de partenaires allemands et sud-africains. « *Le gré à gré sera sans doute la règle* », écrit le site.

16/10 - Midi suspecte Marc Ravalomanana de vouloir se constituer un contingent de « réservistes » sous couvert d'un projet consistant à mettre en place un service de renseignements au niveau de la commune d'Antananarivo. Ces ex-militaires seraient officiellement appelés à lutter contre l'anarchie et l'insécurité qui règnent dans la capitale. 50 hommes auraient déjà été contactés pour un premier recrutement. Une vingtaine d'entre eux pourraient suivre une formation en Afrique du Sud. Ce contingent serait géré par une association chargée d'épauler la nouvelle maire dans les opérations d'assainissement de la capitale, notamment au niveau des bas-quartiers. L'initiative serait observée avec suspicion par le pouvoir, déjà peu rassuré par le parachutage à la tête du conseil municipal d'un colonel à la retraite qui avait pris part dans la tentative de putsch à la BANI sous la Transition.

22/10 - Le colonel Ramiamanana, ex-PDS de la capitale, nommé secrétaire général du ministère chargé des projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement. Les retrouvailles risquent d'être chaudes avec la nouvelle maire, Lalao Ravalomanana, qui s'est affronté à lui pour la passation de fonctions. Cette nomination à un poste stratégique survient au moment où Marc Ravalomanana est au cœur d'une tempête médiatique autour de son projet de mise en place d'un abattoir aux normes à Andohatapenaka. Un projet vivement contesté par Rivo Rakotovo, justement ministre chargé des projets présidentiels. Le colonel risque donc une nouvelle fois de se retrouver face à Lalao Ravalomanana, les dossiers brûlants sur les questions foncières étant très nombreux à Antananarivo. Autres dossiers sensibles source de conflits potentiels : la gestion des eaux usées et des ordures, l'entretien de la voirie. « *Cette nomination s'apparente à une volonté du numéro 2 du gouvernement de contrôler et d'épier la gestion de la capitale par Lalao Ravalomanana* », écrit *La Gazette*.

06/10 - Contentieux des élections communales : vers des centaines de recours en cassation. Les candidats avaient 10 jours après la proclamation officielle des résultats pour faire une déclaration de cassation auprès du tribunal concerné. Ils disposent également de 10 jours à compter de celle-ci pour introduire leurs requêtes auprès du Conseil d'Etat qui doit se prononcer dans un délai de 3 mois après proclamation officielle des résultats. Celle-ci ayant eu lieu le 18 septembre, le Conseil d'Etat devra donc traiter d'ici le 18 décembre les recours en cassation dont le nombre pourrait atteindre des centaines voire quelques milliers.

17/10 - L'État s'engage à placer les maires en première ligne de la mission de développement. « *Depuis vingt ans, Madagascar s'est engagé à mettre en œuvre la décentralisation. À l'aube de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable [ODD], force est de constater que le processus reste inachevé* », constate Fatma Samoura, représentante résidente des Nations unies à l'occasion de la rencontre entre les maires nouvellement élus et le chef de l'État, ainsi que les partenaires techniques et financiers. « *La légitimité et l'autorité du maire ne sont pas respectées. Souvent, il n'est même pas impliqué, ni consulté dans les prises de décision concernant sa commune et n'a pas son mot à dire. Cela se manifeste le plus souvent, dans les autorisations d'exploitation des richesses locales, ou encore le droit aux ristournes et la perception des taxes. Les lettres d'autorisation en provenance de la région ou du ministère tombent sur votre bureau et vous n'avez droit à aucune riposte* », déplore un élu local. Jusqu'ici, la décentralisation semble n'avoir été qu'un mot vide de sens, destiné à se conformer aux standards internationaux et à séduire les bailleurs de fonds. Les maires, bien qu'élus, ne sont pour la plupart que des symboles, éclipsés par la prééminence des chefs de région, jusqu'ici désignés par l'État central. La menace d'être remplacé par un Président de délégation spéciale (PDS), plane sur le maire élu en cas de résistance ou d'initiative pour faire valoir son autorité. Les retards ou absence de subventions du pouvoir central décrédibilise les élus locaux et ne leur permettent même pas d'assurer les dépenses de fonctionnement. Aucune enveloppe n'est prévue pour des actions de développement.

Hery Rajaonarimampianina affirme son intention de faire des maires ses partenaires dans la lutte contre la pauvreté, pour le développement et le rétablissement de la sécurité. « *La décentralisation économique et budgétaire est le garant de la réconciliation nationale* », ajoute-t-il. Il ne reste plus qu'à « *clarifier le partage des rôles de chacun dans les textes et le concrétiser sur terrain* », conclut Fatma Samoura.

Clin d'œil du président de la République à l'endroit des maires : chacun d'entre eux recevra une tablette. Dans l'attente des jours meilleurs, pour tous ceux qui n'ont pas encore l'électricité ou de connexion... Avant les maires, les députés avaient déjà bénéficié d'un cadeau semblable.

20/10 - Pour *L'Express*, le chef de l'État a toujours clairement montré sa préférence pour la déconcentration au détriment de la décentralisation. Les maires ont beau avoir été élus au suffrage universel direct, Hery Rajaonarimampianina les veut sous ses ordres et sous son contrôle. Sinon, comment expliquer ces réunions très médiatisées où les maires mendient et où l'État donne comme si tout lui appartenait ? Ne

faut-il pas être reconnaissant, en effet, à celui qui a offert le gadget [la tablette] permettant de rester connecté avec les autres et le reste du monde ? Se voyant plus comme des représentants de l'État central que comme des représentants élus du peuple, les maires continuent à demander à l'État de leur envoyer en temps et en heure les subventions destinées à faire fonctionner leur municipalité et à investir dans les infrastructures. Tout comme ses prédécesseurs, Hery Rajaonarimampianina n'est pas près d'accorder sa confiance aux élus locaux. Aucun dirigeant n'a encore montré une réelle volonté de transférer le pouvoir aux dirigeants de proximité. L'incapacité, voire l'incompétence des maires, est le principal argument présenté par les autorités centrales comme étant l'obstacle majeur à l'effectivité de la décentralisation. Comme si les présidents qui se sont succédé avaient toutes les compétences nécessaires pour diriger un pays... Et si les maires, au lieu de solliciter des tablettes, demandaient à avoir le droit de collecter eux-mêmes les impôts pour immédiatement en prélever leur part, avant de donner à l'État ce qui lui est dû ?

► Remplacement de la CENIT

01/10 - Présentation du projet de loi sur la nouvelle CENI : plus d'indépendance, plus de pouvoir de dénonciation des irrégularités pré-électorales, forte obligation de redevabilité de ses membres.

L'organe devrait disposer d'une ligne budgétaire propre inscrite dans la loi des finances, assortie de crédits spécifiques pour l'organisation des opérations électorales. Il ne devrait entretenir aucun lien hiérarchique avec les autres institutions de l'État. Sa « *formation permanente* », serait composée entre autres, de représentants désignés ou élus, des institutions exécutives, législatives et judiciaires. La présence d'un représentant désigné par le chef de l'État risque de faire débat car disposant d'un mandat de six ans, la formation permanente aura en charge l'organisation des prochaines présidentielles. Le pouvoir préventif de la CENI devrait être renforcé. Son obligation de redevabilité serait stricte car l'institution ne serait pas soumise à un organe de contrôle. Les irrégularités pré-électorales constatées seraient portées devant les juridictions compétentes qui statueraient dans un délai de sept jours. La CENI disposerait notamment d'un pouvoir d'interpellation de tous les responsables concernés à quelque niveau que ce soit, « *pour toute anomalie constatée aux différentes étapes du processus électoral* ». Les membres de la formation permanente seraient soumis à une procédure stricte de déclaration de patrimoine dès leur entrée en fonction et au terme de leur mandat. Le groupe parlementaire VPM-MMM, membre de l'Armada (pro-Rajoelina), a tenté en vain de soumettre au vote sa propre proposition de loi sur la CENI.

09/10 - Le projet de loi sur la CENI adopté sans le Mapar mais avec le TIM. Il a été adopté après moins de 30 mn de débats par une majorité dite « *présidentielle* » de 85 députés sur les 86 présents en séance. Seuls les députés Mapar ont exprimé leur nette opposition et ont boycotté le scrutin. Les élus du TIM ont reconnu qu'ils avaient obtempéré aux consignes données par le président du parti, Marc Ravalomanana. Des courants dissidents du Mapar et des indépendants ont apporté leur suffrage.

Le président de l'Assemblée nationale martèle que les députés ne seront plus un blocage dans les affaires de l'État. En contrepartie, le gouvernement devra s'impliquer dans sa mission de développement : « *Maintenant, pour le gouvernement, il est temps de penser à résoudre les problèmes de la population qui attend avec impatience les résultats des actions de l'État* », a-t-il mis en garde. Le pouvoir a abandonné toute idée de dissolution de l'Assemblée nationale, laisse entendre Rivo Rakotovo, président national du HVM. « *Le parti n'a aucun intérêt à la dissolution puisque le régime a maintenant le soutien de la majorité des députés* », a-t-il souligné.

17/10 - La HCC déclare la loi sur la CENI conforme à la Constitution. La Cour met en avant le fait que la CENI voit son indépendance assurée, n'entretenant aucun lien hiérarchique avec les autres institutions de l'État. Elle rappelle que les membres de la formation permanente de la CENI ne sont pas subordonnés aux entités de nomination, qu'ils soient désignés ou élus. Ils n'entretiennent aucun lien de redevabilité à leur endroit. « *La HCC fait certainement allusion au représentant du Président de la République au sein de la structure indépendante en charge de l'organisation des élections* », écrit Midi.

29/10 - Interrogations sur la réalité de la « nouvelle majorité présidentielle ». La victoire du candidat soutenu par les groupes parlementaires membres de l'Armada, Thierry Rakotonarivo, lors de l'élection du représentant de la Chambre basse à la nouvelle CENI, amène les observateurs à s'interroger sur la réalité de la « *majorité présidentielle* » qui serait désormais acquise au chef de l'État qui a encore affirmé récemment que plus de 90 députés ont signé son « *mémoire pour la stabilité* ». Une existence « *qui reste encore à prouver* », écrit Sobika.

Les nouveaux membres de la CENI devront cohabiter avec ceux de la CENIT dans le cadre de l'organisation de **19 municipales partielles le 13 novembre** suite à l'invalidation des résultats du scrutin de fin juillet.

30/10 - La CENI est sur pied. Sept de ses membres ont déjà prêté serment. Etienne Razafindrabe, président du KMF/CNOE, organisme reconnu en matière d'observation des élections, a été désigné par le Président de la République pour le représenter dans cette institution. Il reste à désigner le représentant du futur Sénat et celui de la HCC. Les neuf membres, qui constituent le bureau permanent, portent le titre de « *commissaires électoraux* ». Une course effrénée s'engage maintenant pour la préparation des sénatoriales.

31/10 - Me Hery Rakotomanana élu président de la CENI. Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, l'homme est surtout connu pour avoir déjà brigué le poste de président de la première commission électorale de l'histoire de Madagascar, mise sur pied lors de la première partie de la Transition. Il avait été le maître d'œuvre de l'organisation du référendum constitutionnel de 2010, avant d'avoir été évincé suite à la signature de la feuille de route instituant la CENIT. Il a par la suite constitué une nouvelle organisation de la société civile, le « *Groupe des experts nationaux* » (GEN), avec certains des anciens membres de la première CENI. Hery Rakotomanana a été parmi les rédacteurs des rapports d'observation électorale particulièrement critiques vis-à-vis de l'organisation des scrutins par la CENIT. Le premier mandat de l'ancien bâtonnier à la présidence d'une commission électorale n'a pourtant pas été moins problématique : fort taux d'omis dans la liste électorale ou encore problème de distribution des cartes électorales ont émaillé les préparatifs du référendum de 2010. L'opinion attend de son retour aux affaires qu'il puisse combler les lacunes récurrentes de l'organisation des élections à Madagascar et annihiler les systématiques soupçons de fraude qui entachent les consultations. Le premier test sera l'organisation des élections sénatoriales, dont les délais sont particulièrement serrés.

► Préparation des élections sénatoriales du 29 décembre

01/10 - Le HVM, le TIM et le Mapar, les trois partis qui ont émergé du lot aux élections municipales, affûtent leurs armes pour accéder à la présidence du Sénat. L'enjeu est majeur pour le parti présidentiel HVM, qui prévoit de présenter Rivo Rakotovo. Président national de son parti, il serait appelé, en vertu de la Constitution, à remplacer le chef de l'Etat en cas de démission ou d'abandon du pouvoir. Le TIM quant à lui pourrait proposer Marc Ravalomanana. Au sein du Mapar, le nom de Christine Razanamahasoa, ancienne garde des Sceaux de la Transition et députée pro-Rajoelina, est avancé.

07/10 - Le pouvoir envisagerait de fixer à 10 le nombre de sénateurs à élire par province, soit 60 élus, les 30 autres étant désignés par le chef de l'Etat, comme le prévoit la Constitution. Antananarivo revendique des sièges supplémentaires pour tenir compte de son poids démographique. Mais cet effectif de 90 sénateurs risque de peser lourd dans le budget de l'Etat. Une contreproposition circule, qui proposerait de limiter ce nombre à 18, dont 12 élus, à raison de 2 par province. Une option qui se heurte à des résistances, notamment sur la question de la représentativité des régions composant chaque province, dont le nombre est très inégal. Du temps de l'ancien président Didier Ratsiraka, le nombre de sénateurs était déjà de 90. Marc Ravalomanana avait par la suite décidé de le réduire à 33 lors des sénatoriales de 2008, à raison de 22 élus et 11 désignés.

20/10 - L'exécutif tarde à fixer le nombre de sénateurs à élire le 29 décembre. La loi organique sur le Sénat prévoit que c'est au gouvernement de fixer le nombre de sénateurs par décret mais l'exécutif songerait à élaborer un projet de loi pour modifier quelques points de cette loi organique. Restreindre le nombre des membres de la Chambre haute poserait problème aux écuries politiques, le parti présidentiel HVM en tête. Les prétendants sont en effet fort nombreux et le discours mettant en avant la nécessité de mettre en place une assemblée la moins budgétivore possible ne fait pas consensus.

22/10 - Le conseil des ministres a fixé par décret le nombre des membres du futur Sénat : 63 membres dont 42 choisis par voie la électorale et 21 sur nomination du Président de la République. Les sénateurs seront élus pour 5 ans. La compétition électorale sera rude pour les formations politiques et les candidats. Certains hommes politiques ont déjà accusé des membres du gouvernement de faire pression sur les maires et conseillers nouvellement élus pour qu'ils adhèrent au parti présidentiel HVM.

► Diplomatie

05/10 - Prolongation du permis de forage de deux compagnies pétrolières œuvrant à l'île Juan de Nova, revendiquée par Madagascar. Ségolène Royal, ministre de l'environnement, n'a pas épuisé le délai de 30 jours accordé par le juge des référés de La Réunion pour répondre à la demande des deux compagnies Sapetro et Marex. Il a suffi de trois jours pour faire plier la ministre française, note *Le Daily*, qui s'étonne du mutisme des autorités malgaches. Hery Rajaonarimampianina reste silencieux sur ce dossier des cinq îles Eparses, comme le démontre encore sa dernière intervention à la tribune des Nations unies à l'occasion de l'assemblée générale. Le permis accordé aura cours jusqu'en décembre 2018. Il a pour objet

de s'assurer du volume exact des poches pétrolières se trouvant sous la mer territoriale de l'île. Pour rappel, des études ont évalué les réserves contenues sous les mers territoriales des îles du Canal de Mozambique de 6 à 12 milliards de barils de pétrole et de 3 à 5 milliards de m³ de gaz. Les Français pensent, à l'instar des britanniques, détenir là leur « *Mer du Nord* », faisant fi des revendications territoriales malgaches et sans craindre la contradiction avec les déclarations de ses plus hautes autorités à l'approche de la COP21 qui doit se tenir en fin d'année à Paris.

20/10 - « Les îles Eparses appartiennent à la France » affirme l'ambassadrice de France, Véronique Vouland-Aneini³. Le cas de ces îles éparses fait polémique car le pouvoir n'a jamais voulu faire de demande officielle. Pourtant, la résolution 34 /91 du 12 décembre 1979 de l'Assemblée générale des Nations unies...invite le gouvernement Français à entamer sans plus tarder des négociations avec le gouvernement Malgache en vue de la réintégration des îles précitées qui ont été séparées arbitrairement de Madagascar. « *Les dirigeants malgaches de leur côté n'osent rien réclamer, tout occupés qu'ils sont à quémander des financements partout, mauvaise gouvernance oblige. Et ce n'est pas à la veille du sommet de la Francophonie que les dirigeants malgaches vont élever la voix sur ce sujet* », écrit Tribune.

Concernant Tromelin, la France n'a pas renoncé à sa souveraineté et Maurice n'a pas renoncé non plus à ses ambitions de récupérer, à terme, cette île qu'elle revendique. On se réfère souvent à ce cas afin d'expliquer que la cogestion est une solution possible, mais il faut savoir que le traité pour Tromelin n'est pas appliqué : il n'a toujours pas été ratifié par le Parlement français car il y a eu des résistances de certains députés qui considéraient qu'il avantagerait trop Maurice. La cogestion n'est donc pas chose facile à obtenir. La cogestion des îles Eparses est donc encore au stade de projet, et Madagascar en est encore très loin, note RFI. C'est un dossier sensible de conflit territorial et la présidence malgache, visiblement, n'est pas très agressive sur le sujet ; elle n'en fait pas une priorité. Pendant ce temps, la France réaffirme sa souveraineté sur les cinq îles Eparses en autorisant la poursuite des recherches pétrolières offshore.

Pour Andrianjaka Rajaonah, du parti nationaliste Otrikafo, « *les traités internationaux ont été foulés au pied. L'inviolabilité des frontières a été violée. Le 1er avril 1960, le décret n°60-555 détache les îles Eparses de Madagascar et les placent sous l'autorité directe du ministre des DOM/TOM* ». En écho à cette assertion, l'organisation « *Emergence de Madagascar* », dirigée par l'économiste Holijaona Raboana, a également fait part son indignation. Elle estime que « *le ministère des affaires étrangères aurait dû convoquer l'ambassadeur pour qu'elle explique son point de vue sur cette affaire* ». Une pétition électronique réclamant une réaction officielle du chef de l'État et du chef de la diplomatie circule sur les réseaux sociaux⁴.

30/10 - Députés et hommes politiques réclament une position officielle du chef de l'État sur les déclarations de l'ambassadrice française concernant les îles Eparses. « *Nous demandons que le chef de l'État fasse part de sa position par rapport aux déclarations de l'ambassadeur français. (...) Nous demandons qu'elle soit invitée à quitter le pays dans les 24 heures* », tonne le professeur James Ratsima, de l'association « *Asandrato ny Fireneko* ». Si jusqu'alors, les personnalités politiques se disant nationalistes étaient les seules à monter au front pour réclamer une réaction du pouvoir, quelques députés ont rejoint leurs rangs. L'entrée de parlementaires dans la mêlée donne une nouvelle dimension aux revendications. Un appel au soutien des pays émergents est envisagé. Interrogé sur le sujet, le général Jean Ravelonarivo, Premier ministre, a préféré laisser le soin au chef de l'État de réagir. Pour l'opinion, ces îlots aux ressources « *réputés incommensurables* » comme l'écrit L'Express, pourraient contribuer à la lutte contre la pauvreté.

09/10 - « Dialogue politique » Madagascar-UE. Le Premier ministre et plusieurs membres du gouvernement ont rencontré les ambassadeurs de l'UE, de l'Allemagne, de France, des Pays-Bas et du Royaume Uni pour faire le suivi des « *dialogues* » précédents, notamment sur les finances publiques, l'énergie, ainsi que sur la lutte contre la corruption et contre les trafics illégaux. La situation qui prévaut dans le Sud a également été discutée. Le Premier ministre a rappelé les efforts consentis par le gouvernement à travers la mise en place des réformes douanière, fiscale, bancaire et judiciaire. Plusieurs dispositifs de lutte contre la corruption et la traite des êtres humains ont également été évoqués. La prochaine réunion du « *dialogue politique* » se tiendra avec le Président de la République au mois de novembre. Pour rappel, le « *dialogue politique* » s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Cotonou entre les pays ACP et l'UE. Il vise à renforcer la coopération et sa dimension politique. Le principal enjeu de ces rencontres concerne le 11^{ème} FED, déjà doté d'un montant indicatif de 480 millions d'euros mais dont le déblocage est différé depuis l'année dernière. Aucune explication officielle n'a été donnée par la partie européenne concernant cette hésitation mais la conjoncture politique et économique du pays est probablement à l'origine de ce retard.

³ Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/17/50/448497/107205860.pdf>

⁴

https://secure.avaaz.org/fr/petition/President_Hery_Rajaonarimampianina_et_MAE_Beatrice_Attalah_Convocation_de_lAmbassadeur_de_France_a_Madagascar/?abnnSjb

13/10 - Le 16ème Sommet de la Francophonie se tiendra à Madagascar du 15 au 20 novembre 2016. Thème retenu : « *Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone* ». Les observateurs doutent de la capacité du pays à accueillir cette importante manifestation : Les autorités comptent-elles sur la « *générosité* » des États membres pour financer les travaux nécessaires ?, s'interroge *Tribune. La Gazette* écrit que pour les opportunistes qui gravitent dans les hautes sphères, l'organisation du Sommet est une chance inespérée pour se faire de l'argent de manière rapide et facile, grâce aux spéculations foncières sur les axes des nouvelles routes et grâce aux marchés publics octroyés abusivement de gré à gré. La corruption qui va entacher cet événement montre à quel point les engagements solennels des autorités de lutter contre ce fléau sont vains Par nécessité alimentaire, la Francophonie est devenue une cause à défendre, pour la simple raison qu'il y a de l'argent à prendre.

20/10 - Coopération bilatérale : la Russie revient en force. Le Premier ministre Jean Ravelonarivo a rencontré le colonel Oleg Burgov, représentant du ministère de la défense russe, venu examiner les possibilités de redynamisation de la coopération militaire bilatérale. Celle-ci portera sur des programmes de formation destinés aux cadres de l'armée et sur la fourniture d'équipements : entretien et restauration des matériels existants et livraison d'aéronefs au bénéfice des forces de l'ordre. « *Le soutien que vous nous témoignez contribuera pour beaucoup dans la lutte continue que nous menons contre l'insécurité* » a déclaré Jean Ravelonarivo.

26/10 - La nomination des nouveaux ambassadeurs en stand-by, plus de vingt mois après l'élection présidentielle. Une situation qui met à mal l'offensive de charme du pouvoir pour reconquérir les faveurs des partenaires internationaux. Le rappel des diplomates a commencé mais leurs successeurs ne sont pas encore désignés. Une source au sein du ministère des affaires étrangères avance la difficulté du casting, le chef de l'Etat ayant fait savoir en début d'année qu'il donnerait priorité à la « *diplomatie économique* ». Le contexte politique l'amènerait pourtant à se résigner à des choix politiques : politiciens à recaser et fidèles à gratifier, une manière aussi de tenir à l'écart des personnalités qui risquent de devenir des éléments perturbateurs.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Insécurité, dahalo, opération « Fahalemana »⁵, vindicte populaire

01/10 - Le président de l'Assemblée nationale condamne la saisie des zébus du député d'Ankazoabo-Sud, Mara Niarisy, par les forces de l'ordre chargées de l'opération « Fahalemana 2015 ». La saisie des biens d'un député en exercice équivaut à une perquisition, sans autorisation préalable du bureau de l'Assemblée. Un acte qui viole l'immunité parlementaire et serait contraire à la Constitution et à l'ordonnance sur le fonctionnement de la Chambre basse. Si les responsables militaires estiment qu'ils ont assez de preuves contre le député, précise le président de l'Assemblée, qu'ils respectent les procédures. « *Nous sommes dans un État de droit* », clame-t-il. Jean-Max Rakotomamonjy semble ainsi adresser une mise en garde à l'Etat. *L'Express*, rappelle en effet que certains actes que les députés considèrent comme des violations de leur statut et prérogatives ont été à l'origine de vives tensions avec l'exécutif. Une relation conflictuelle qui a abouti à deux frondes successives, fin mai et début juin, ainsi qu'à la crise institutionnelle qui s'en est suivie. Le général Béni Xavier Rasolofonirina, chef d'état-major, a expliqué que la perquisition effectuée au domaine du député n'était nullement conduite dans l'optique d'une arrestation mais dans le seul cadre d'une enquête.

23/10 - Les députés décident de former un front uni pour réclamer la cessation des poursuites contre le député Mara Niarisy. Ils menacent de boycotter la session budgétaire si le pouvoir ne met pas fin à son « *harcèlement* » et pourraient décider de convoquer les chefs militaires. Une interpellation écrite a été adressée au gouvernement. Le député dément toute détention d'armes illégales dans son domaine. « *Si cela avait été vraiment le cas, ça aurait été un flagrant délit et les forces de l'ordre auraient dû m'arrêter* », a-t-il lancé. L' élu évoque des représailles politiques à son encontre. La crainte de non-respect de leur immunité parlementaire taraude les députés, elle pourrait expliquer qu'ils fassent bloc pour défendre leur collègue. La plupart des députés n'étaient pas persuadés de l'intérêt de créer cette commission d'enquête, qui, faute de moyens, ne pourra faire la lumière sur ce dossier. La résolution a été malgré tout adoptée après d'âpres discussions. Un groupe de députés devrait donc se rendre à Ankazoabo-Sud pour recueillir les informations relatives à la saisie des bovidés de Mara Niarisy par les éléments de l'opération « *Fahalemana 2015* ». Parallèlement, une interpellation des membres du gouvernement sera lancée.

⁵ Voir l'article de l'Hebdo de Madagascar - Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/79/47/448497/106274232.pdf>
Voir reportage de TV Plus sur les dahalo, 10 avril 2015 (42') - <https://www.youtube.com/watch?v=U7Ai65m2244>

26/10 - Plainte de Mara Niarisy contre le chef d'Etat-Major général de l'armée pour la saisie par les forces de l'ordre de 286 têtes de bovidés dans son domaine. Malgré les trois plaintes pour vols déposées à son encontre, il a décidé à son tour de saisir la justice sur cette affaire. Mara Niarisy réfute toutes les accusations portées par le général Rasolofonirina, le chef de district et les responsables communaux. Il nie également les renseignements selon lesquels des kalachnikovs et des documents falsifiés ont été trouvés dans sa résidence.

31/10 - Six hommes se disant propriétaires de zébus retrouvés dans la propriété du député d'Ankazoabo Sud et un proche de ce dernier ont été placés en détention préventive. Ils sont notamment inculpés de faux, usage de faux et de détention illégale d'armes. Vingt-trois personnes avaient été déférées au parquet. La décision du parquet, et l'engagement même des poursuites, ont été contestés par le député Mara Niarisy, invoquant la partialité de la gendarmerie et de l'armée et un règlement de compte politique.

01/10 - Le président de l'Assemblée félicite les militaires de l'opération « Fahalemana » des résultats obtenus. Il ajoute : « *Nous encourageons les efforts des forces de l'ordre. Un renforcement matériel est nécessaire, car le plus dur reste à faire. Mais cela, dans le respect des lois et des droits de l'homme* », a-t-il déclaré.

Phénomène dahalo : le ministère de l'élevage n'envisage pas de suspendre l'exportation de viande de zébu. « *Ce n'est pas une solution et cela va provoquer la perte de 350 emplois* », estime un responsable, qui affirme que les exportations ne favorisent pas la hausse des vols de bovidés dans le Sud. Celles-ci ne représentent que 10 % du marché et n'affecte pas de manière significative le marché local. La Chine et le continent asiatique sont les principaux clients de la Grande île. Les exportations pourraient être étendues à Mayotte, dans le cadre du projet « *Madagascar grenier de l'océan Indien* ». Le ministère travaille à un plan d'assainissement du marché des bovins, avec pour objectif d'éradiquer les fraudes sur les « *passports* ». Le ministère de l'élevage envisage l'utilisation des « *boucles électroniques* » sur le bétail afin de sécuriser le cheptel bovin et mettre ainsi un terme au phénomène d'insécurité dû aux vols de bovidés.

Le ministre de la sécurité publique voit dans le phénomène dahalo une forme de déstabilisation dans le but de dissuader les bailleurs de fonds. « *Ce sont des actions menées subtilement pour déstabiliser le pays* », affirme-t-il. La recrudescence actuelle des actes de banditisme et du phénomène dahalo ne serait pas fortuite, elle coïnciderait notamment avec la venue de la mission du FMI dont la réussite représente un enjeu majeur pour le pouvoir. *La Gazette* met en doute cette interprétation. « *Aucune preuve jusqu'ici n'a pu être établie quant à la connexion du mouvement dahalo avec des formations politiques hostiles au régime. Si des intellectuels tiraient les ficelles à des fins politiques, le mouvement aurait été organisé et structuré. Rien de tel pourtant, car le plus souvent, les dahalo forment des bandes dispersées, sans lien entre elles et qui agissent séparément. Si ces bandes prennent des allures d'unités mobiles, qui pratiquent le harcèlement et tendent des embuscades, c'est notamment pour défendre leurs territoires contre l'irruption des militaires* ».

02/10 - Représailles de l'armée à Ankazoabo-Sud - Un raid aérien a ciblé un hameau de 15 toits qui a été littéralement rasé. L'hélicoptère de l'armée, appuyé par des éléments au sol, a procédé à des tirs de mitrailleuse et des jets de grenade. Après l'attaque et en passant au peigne fin le village déserté, les éléments de la gendarmerie ont retrouvé trois corps.

31/10 - Une fusillade a opposé des militaires de l'opération « Fahalemana 2015 » à des membres du comité d'auto-défense villageois à Ivohibe. Un civil a trouvé la mort. L'armée allait procéder à une vérification de bovidés lorsqu'elle a été accueillie par un déluge de feu.

Deux gendarmes accusés d'exécution sommaire à Soavinandriana. Un homme de 40 ans serait, poursuivi par les gendarmes, aurait été conduit à la caserne. Roué de coups, il a été transporté à l'hôpital mais est décédé en cours de route. La population demande qu'une enquête soit ouverte.

02/10 - Recrudescence de l'insécurité : l'ancien Premier ministre de la Transition, Monja Roindefo, demande la création d'une commission d'enquête qui aurait notamment pour objectif d'analyser les conflits récents qui ont éclaté entre l'armée et la gendarmerie, ainsi que les tensions entre les communautés locales et les forces de l'ordre. Monja Roindefo se déclare opposé aux « *expéditions punitives* », comme actuellement l'opération « *Fahalemana* » visant à éradiquer le phénomène dahalo.

06/10 - Arrêtés pour le meurtre du commandant de la gendarmerie de Betroka, Andriatiana Rafalihery, deux gradés qui ont servi sous les ordres du défunt sont traduits devant la justice. Les deux hommes ont été traduits en compagnie d'un trafiquant d'arme notoire et d'un autre malfaiteur. Le frère d'un

député en exercice est parmi les gendarmes incriminés. Il est accusé d'avoir accueilli chez lui de dangereux bandits la veille de l'attaque qui a coûté la vie au capitaine Andriatiana Rafalihery. Le deuxième sous-officier incriminé aurait eu de sérieux différends avec le commandant de gendarmerie. Le dernier prévenu est accusé d'avoir directement participé à l'acte de banditisme au cours duquel le commandant de compagnie est tombé sous les balles des dahalo embusqués. Le capitaine Andriatiana Rafalihery a été frappé lorsqu'une centaine de bandits armés de fusils de chasse se sont emparés d'un troupeau dans une localité située à 25 km du chef-lieu de district. Les victimes de l'attaque ont rameuté les membres du pacte villageois pour livrer bataille. Très vite alertées, les forces de l'ordre sont venues à la rescousse. Un hélicoptère a lancé un raid aérien. Laminés à coups de grenades, les malfaiteurs se sont enfuis, renonçant à leur butin. Des corps ont été retrouvés tout au long d'une chaîne de montagnes. Venus faire un état des lieux aux côtés de 8 gendarmes de sa compagnie et de 46 militaires de l'opération « *Fahalemana* », le capitaine Rafalihery, en tête avec un adjudant du 1er RFI, a été arrosé de balles par deux dahalo tapis dans les broussailles. Hélicoptère jusqu'à Ihosy, il a rendu l'âme en cours d'évacuation.

15/10 - Traduits devant le parquet, les deux gendarmes ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Deux autres suspects, dont le trafiquant d'armes, ont été placés en détention préventive. Après avoir bénéficié d'une mise en liberté provisoire, les deux gendarmes ont reçu une nouvelle affectation.

06/10 - Les dahalo continuent de sévir... Dix-huit dahalo armés de fusil de chasse et d'armes blanches, ont sévi au foyer d'une commerçante à Beroroha (Sud-Ouest). La victime a été froidement abattue. Des voleurs de bétail ont pris en otage quatre enfants à Belo sur Tsiribibina. Le fokonolona et la gendarmerie ont lancé une poursuite. Une escouade de bandits s'est emparée d'un troupeau à Tsiroanomandidy. Les forces de gendarmerie ont lancé une poursuite qui s'est avérée infructueuse.

07/10 - Insécurité dans la région Amoron'i Mania : des établissements scolaires menacés de fermeture, titre *Midi*. Le directeur régional de l'éducation nationale fait part de ses préoccupations quant à l'insécurité qui prévaut dans sa région, en particulier dans la partie ouest, face au phénomène dahalo. Des établissements scolaires sont menacés de fermeture si aucune solution appropriée n'est apportée. En cette période de rentrée scolaire, des enseignants hésitent à rejoindre leur poste.

L'un des postes de commandement de l'opération « *Fahalemana* » a dû être démonté suite à une exécution sommaire commise par un militaire qui a failli tourner à l'émeute. Ayant quitté le chef-lieu de district dans la nuit 21 au 22 septembre alors qu'une vive tension planait, l'armée s'est déplacée à Ranomena, situé à cinquante kilomètres. Un poste de commandement de fortune y a été établi. Des habitants de Midongy du Sud réclament le renvoi d'un colonel et d'un commandant aux commandes de la mission de sécurisation qui a mal tourné. La famille du chef de famille froidement tué ainsi que les témoins ont été auditionnés par la gendarmerie mais le soldat incriminé ne s'est pas présenté aux enquêteurs, trois semaines après le crime, alors que son supérieur aurait dû le leur livrer. Il serait en fuite. L'Etat-major de l'armée affirme n'être pas encore au courant de la situation du fugitif.

Dans le cadre de l'opération « *Fahalemana* », trois postes de commandement ont été installés respectivement à Ihosy, Sakaraha et Midongy du Sud. Des abus militaires ont été signalés dans chacun d'eux pendant les quatre premières semaines de l'opération.

Vingt-trois dahalo armés de fusils de chasse ont pris d'assaut un village situé à 110 kilomètres du chef-lieu de district pour y commettre un vol massif de bovidés, ce qui aurait dû exiger l'intervention des militaires repliés à Ranomena mais ceux-ci n'ont pas fait le déplacement.

Tribune écrit : « Rappelons que quasiment chaque semaine, des citoyens, des organisations de sociétés civiles locales et internationales interpellent les autorités sur les exécutions sommaires et les exactions commises par les forces de l'ordre à l'encontre des civils. Sans oublier l'implication, directe ou indirecte, de certains éléments de forces de l'ordre dans les infractions et crimes du genre kidnapping ou attaques à main-armée. La dernière interpellation en date émane de la fédération malagasy des droits de l'homme précédée de celle de l'Eglise catholique mais toutes ces interpellations restent lettre morte jusqu'ici. Les chaînes de commandement centrales ont tout simplement répondu avec boutade que tous les tués dans le cadre de cette opération Fahalemana sont des dahalo. Pour leur défense, des éléments de force de l'ordre expliquent qu'il arrive que les exécutions sommaires des dahalo soient l'œuvre des fokonolona mais on met tout sur le dos des forces de l'ordre pour ne pas envenimer la situation. Madagascar est un Etat de droit, répète à l'envi nos dirigeants, la preuve on tue impunément chez nous ».

12/10 - Attaque d'une horde de 80 dahalo à Befotaka-Sud. Des armes de guerre ont été dérobées lors de l'attaque de la brigade de gendarmerie. Les assaillants se sont divisés en deux groupes. Pendant que les uns investissaient le marché pour s'attaquer aux commerçants, leurs comparses ont attaqué la brigade territoriale. La plus grande part de l'effectif était en mission lorsque cette attaque sans précédent a été perpétrée. Trois dahalo ont été tués, ainsi qu'un villageois. Les habitants, terrorisés, se sont enfermés chez eux

et nombre d'entre eux ont quitté le village pour se réfugier en forêt ou dans d'autres localités. Des renforts ont été dépêchés sur place, appuyés par l'hélicoptère de l'opération « *Fahalemana 2015* ». Les dahalo ont pu quitter le village sans être inquiétés et poursuivre leur chemin vers d'autres localités...

14/10 - Une dizaine de dahalo sévissent en pleine ville à Midongy du Sud, narguant les forces de l'ordre. Les malfaiteurs ont lancé l'assaut vers 23 heures, pendant le délestage, malgré la présence massive d'éléments de la gendarmerie dépêchés sur place depuis l'attaque qui a frappé Befotaka. Le groupement de gendarmerie de la région Atsimo Atsinanana a dépêché des renforts. Des effectifs sont prépositionnés, annonce le chef de district pour rassurer les populations terrorisées. Les dahalo se sont livrés à des exactions à l'encontre de la population. Des commerces ont été mis à sac.

16/10 - Regain de violence à Betroka : une opératrice économique et sa mère assassinées par une escouade de malfaiteurs. Les victimes ont été découpées à coups de hache. Cet acte, relevant de la barbarie, survient un mois après le meurtre du capitaine Andriatiana Rafalihery, commandant de la compagnie territoriale de Betroka.

27/10 - Une vingtaine de malfrats armés de fusil de chasse et d'armes blanches ont attaqué à un village du district d'Ihosy. Une poursuite a été enclenchée par la gendarmerie aidée du fokonolona. L'affrontement final a fait 3 morts parmi les assaillants. 119 bœufs ont été récupérés

19/10 - 47 des 119 districts de Madagascar seraient infestés de dahalo, selon une association regroupant des jeunes du district d'Ikalamavony (région Haute Matsiatra). Selon elle, il serait possible de réduire de 75 % en 45 jours le taux de nuisance des dahalo en procédant à une réaffectation des magistrats en place, souvent impliqués dans des réseaux mafieux. Il en va de même pour les forces de l'ordre, qui devraient être relevées tous les 20 jours. L'association suggère enfin la suspension de l'activité de certains abattoirs modernes, l'interdiction des abattages de nuit.

20/10 - Bilan de l'opération « *Fahalemana 2015* » à ce jour : 9 morts du côté des gendarmes et 91 du côté des dahalo dont une cinquantaine à Betroka, 15 à Ankazoabo et 18 à Ikalamavony. Les opérations menées dans le Melaky hors « *Fahalemana 2015* », se sont soldées par la mort de 67 dahalo.

31/10 - Le général Paza insiste sur la nécessité d'améliorer les relations entre la gendarmerie nationale et les autres corps, pour prévenir les tensions et les conflits. Le secrétaire d'État reconnaît en effet l'existence d'un malaise entre les corps composant les forces de l'ordre. Pour les observateurs, il concerne principalement les relations entre la gendarmerie et la police nationale. Les relations entre les deux corps se seraient détériorées, notamment, lors des multiples arrestations par la police d'éléments de la gendarmerie impliqués dans des affaires criminelles. La position favorable à une suppression du corps de la gendarmerie nationale, affirmée par une personnalité politique, qui est aussi commissaire de police, a quelque peu compliqué la situation. Les tensions latentes se dévoilent parfois au quotidien. La confusion dans les attributions de chaque entité, la subordination imposée dans les structures mixtes fragilisent aussi les relations entre les deux corps.

Les responsables de la gendarmerie s'insurgent contre les pressions politiques pour la nomination des commandants des éléments territoriaux. Ils dénoncent les pressions exercées par des députés, maires et représentants de l'État, notamment pour la désignation des commandants de brigade. Le général Didier Gérard Paza, secrétaire d'État à la gendarmerie, s'est engagé à agir pour mettre fin à ces pratiques.

22/10 - Les forces de l'ordre se préparent à une vaste offensive contre les dahalo, appuyés par des « *dahalo repentis* ». Des opérations sont en gestation et un assaut dans la forêt primaire d'Ampamorianafika, à Befotaka Sud, servira de bouquet final. Des renforts venus de la capitale sont sur place, des ratissages ont commencé. « *Cette fois-ci, nous ne sommes plus seuls car nous bénéficions également de l'entière collaboration des comités de vigilance villageois et des 'dahalo niova fo' [dahalo repentis]. Ces derniers sont au nombre de 500, actuellement* », précise une source de la gendarmerie. Ceux-ci assureront principalement le rôle de guides et d'informateurs pour identifier les auteurs des attaques contre les forces de l'ordre et des postes de gendarmerie. « *Nous sommes confiants et nous faisons de notre mieux pour gérer cette situation dans le Sud* », affirme le général Théophile Rakotonirina, directeur des opérations et des renseignements de l'armée. « *Nous avons les moyens suffisants pour assurer notre mission* ». « *La collaboration avec des civils, surtout la population locale, est indispensable, mais nous émettons quand même des réserves car, à un moment donné, nous sommes tombés sur de mauvaises personnes ou des traîtres. Comme c'était le cas du capitaine Rafalihery Andriantiana et celui d'Ankazoabo qui a coûté la vie à neuf militaires* », se méfie l'officier.

Les « *dahalo niova fo* » ont vu le jour durant le mandat de Roger Kolo à la Primature, suite à une initiative du secrétariat d'État chargé de la gendarmerie, dirigé par le général Didier Paza. Plus de 4 000 dahalo se seraient repentis après une série de sensibilisations dispensée par le commandant de compagnie de Tolagnaro et le capitaine chef de détachement de la force d'intervention de la gendarmerie à Amboasary. Le gouvernement a adopté cette nouvelle stratégie pour éviter des bains de sang, selon les explications de l'ancien Premier ministre durant les cérémonies organisées en l'honneur des dahalo repentis au mois de février dernier. Vêtus d'une blouse verte offerte par le gouvernement, ces derniers ont déposé publiquement leurs armes et fait un engagement solennel de ne plus verser dans des actes criminels. Depuis le départ de Roger Kolo, on n'avait plus entendu parler d'eux.

29/10 - Dix dahalo arrêts à Manakara - Tombés nez-à-nez avec les forces de gendarmerie, ils se sont fait cueillir avec leurs fusils, des armes blanches ainsi que des grigris. Ces individus avaient été suivis à la trace par la compagnie territoriale pour un acte de banditisme ayant fait des morts fin août. En menant l'opération, sept gendarmes se sont heurtés aux fuyitifs. « *Notre puissance de feu était largement supérieure à la leur. Pour éviter une hécatombe, nous avons sommé la meute de dahalo de se rendre* », explique le commandant de la compagnie. Une enquête est ouverte.

Découverte du blanchiment d'un millier de zébus à Tsiroanomandidy. En effectuant des perquisitions au domicile de deux membres d'une association œuvrant dans l'enregistrement et le contrôle du cheptel bovin dans le district, des enquêteurs ont mis la main sur près d'un millier de fiches individuelles des bovins, 17 actes de vente vierges ainsi qu'une cinquantaine de boucles d'oreilles pour bétail, lesquelles n'ont jamais servi. La gendarmerie a, dans la foulée, retrouvé les traces d'un troupeau tombé entre les mains de dahalo à Morafenobe fin septembre. Quatre suspects ont été arrêtés, traduits devant le parquet et remis en liberté provisoire.

Trafic d'armes : 21 fusils de commando saisis à Fianarantsoa. De mars à septembre, ces armes, introduites clandestinement sur le territoire malgache, sont tombées dans les mailles des filets de la circonscription de gendarmerie. 17 suspects ont été arrêtés et 8 d'entre eux ont été placés en détention préventive. Fabriqués par les meilleurs manufacturiers russes et américains, les fusils à pompe découverts sont d'une puissance redoutable. Des permis de port d'arme ont été délivrés de manière frauduleuse. Les responsables locaux de la gendarmerie considèrent que ces importations d'armes sophistiquées ne sont pas le fait de villageois. Il suspecte l'implication des hautes responsables étatiques. « *Tôt ou tard on fera la lumière sur cette affaire* », ont-ils lâché.

13/10 - Abus de pouvoir commis par les forces de l'ordre à l'encontre d'un défenseur du peuple Mikea, dénonce Midi. Elles ont accusé un homme dénommé Karoto d'avoir provoqué des feux de brousse et d'être un dahalo. « *Il a été blessé volontairement à coups de crosse de fusils* » jusqu'à perdre connaissance, selon le responsable de l'association Mikea Forest qui lutte pour la défense de l'environnement naturel et culturel de cette ethnie du Sud-Est. Un responsable régional de Madagascar National Parks avait détecté des feux de brousse en pleine forêt Mikea grâce à des images satellite. Il a fait appel aux forces de l'ordre pour dresser un état des lieux. Quatre hommes considérés comme de suspects ont été interpellés avec leurs charrettes et huit zébus. En cours de route, l'un des suspects est parvenu à s'enfuir. En guise de représailles, les militaires se sont emparés du frère du fuyard et l'ont emmené de force dans un camp militaire. Très affaibli par les violences subies, a été transféré dans un camp de la gendarmerie de Befandriana Sud pour être jugée. Le président Mikea Forest clame l'innocence de cet homme engagé dans les combats que mène l'association. L'article de *Midi* a été repris par *Madagascar Environmental Justice Network*.

14/10- Cinq fillettes sauvées d'un rapt à Morondava. Suivis à la trace pour rapt d'enfants, quatre suspects dont une femme, ont été traduits devant le parquet. Au terme d'une captivité de près de deux heures les cinq fillettes ont pu échapper saines et sauvées aux griffes de leurs ravisseurs. Une vindicte populaire a pu être évitée de justesse par les policiers qui ont pris en charge les suspects.

27/10 - Un Kenyan demeurant à Mombassa compromis dans une affaire de trafic d'enfants à Mahajanga. A l'issue d'une cérémonie religieuse, aidé d'une femme pasteur et d'une autre femme, il serait parvenu à convaincre la famille d'une fillette de 6 ans de lui céder l'enfant moyennant une forte rétribution. Le pasteur lui aurait expliqué que celle-ci bénéficierait au Kenya des œuvres de bienfaisance d'une organisation accueillant des petites filles en détresse issues de familles nécessiteuses. L'enfant a quitté Madagascar au mois de mai. La famille s'est décidée à porter plainte au bout de 5 mois. Un avis de recherche a été lancé. Bien qu'inculpé pour complicité, la femme pasteur a échappé à la prison. Alors qu'elle a bénéficié d'une mise en liberté provisoire au terme de l'instruction, l'autre femme a été placée en détention préventive.

18/10 - Justice populaire à Toamasina : un individu a été amputé de la main à Toamasina pour avoir volé un vélo. Une personne dans la foule lui a donné un billet de 1 000 Ar pour qu'il puisse se rendre à l'hôpital. Il n'a cependant pu parcourir que quelques centaines de mètres avant de succomber.

26/10 - Trois voleurs présumés lynchés par les habitants d'une commune dans le district d'Ambilobe. Le chef fokontany s'est tout d'abord rendu à la gendarmerie pour l'informer sur le comportement suspect d'hommes portant uniforme. N'ayant pu obtenir son concours, faute de moyens disponibles, le chef fokontany a alerté ses administrés, lesquels ont décidé d'arrêter les trois hommes et de faire justice eux-mêmes. Le district avait déjà connu une vindicte populaire au mois de septembre : un bandit qui terrorisait les habitants a été brûlé vif par la population, un autre a été lynché quelques jours plus tard. Début mai, un adjudant-chef de la gendarmerie avait également été lynché, provoquant une vague d'arrestations arbitraires et des actes de torture à l'encontre de la population.

29/10 - Nouvelles vindictes populaire à Toliara à l'encontre de voleurs pris en flagrant délit. A un jour d'intervalle deux voleurs ont été lynchés à mort par les fokonolona en réplique à l'incapacité des forces de l'ordre à rétablir la sécurité dans la ville. Les policiers sont accusés par la population d'être complices des malfaiteurs.

01/10 - Des touristes étrangers et leurs guides attaqués par une bande armée dans un parc national à Antsiranana. Opérateurs touristiques et autorités ont adopté des mesures drastiques pour assurer la sécurité des visiteurs. Le climat d'insécurité qui prévaut dans plusieurs régions risque de porter un coup fatal au tourisme dont les résultats sont déjà en berne, notent les observateurs.

06/10 - Un couple de touristes, un Allemand et sa compagne française, victime d'une tentative de kidnapping à Mahambo (Fénérive Est). L'homme aurait été blessé par balle ainsi qu'un agent de sécurité venu lui prêter main forte. Cinq hommes armés de fusils d'assaut se sont introduits dans leur bungalow. Le même jour, un ressortissant *Karana* a été victime d'un enlèvement dans son magasin à Toamasina. Huit touristes et leur guide ont été attaqués par une bande d'une dizaine d'individus à Belo sur Tsiribibina.

► Gouvernance, justice

01/10 - Baisse de la corruption au sein du corps de la police nationale, affirme le ministre de la sécurité publique, Blaise Richard Randimbisoa. Une diminution estimée à 20 % sur un an. « *Plusieurs éléments de la police nationale ont été déjà sanctionnés pour cause de corruption. D'autres ont été suspectés de vol de dossiers à la brigade criminelle à Anosy à cause de la corruption et ont été également sanctionnés. Autant de preuves que la lutte contre la corruption est effective* », annonce-t-il.

11/10 - Importante affaire de fraude douanière découverte. Les douanes de Tamatave ont fait ouvrir un container suspect et censé contenir des boissons diététiques énergisantes. A l'intérieur, elles ont saisi 5 897 bouteilles de whisky, 1 000 bouteilles de vin de grand cru et 387 bouteilles de liqueur. Dans le sillage de cette affaire, la direction générale de la douane a prévenu les importateurs que les opérations de contrôle vont se multiplier et qu'une lutte acharnée pour mettre à jour les réseaux a été déclarée.

16/10 - Neuf conteneurs de riz détournés au port de Toamasina par un réseau mafieux. Une entreprise importatrice s'en était remise à une société de transit pour les procédures douanières. Sitôt sortis du port, les conteneurs ont été transbordés dans les camions des malfaiteurs. Un employé d'une entreprise de transit, chargée du dédouanement de la marchandise, a été placé en détention préventive. Le prévenu a indiqué que 80 millions Ar lui auraient été promis contre sa complicité. Le transitaire s'est refusé à livrer l'identité des membres du réseau. Les neuf conteneurs demeurent introuvables.

12/10 - Polémique autour du concours pour le recrutement de 32 inspecteurs d'Etat. Des candidats soucieux de transparence demandent l'annulation des épreuves et l'organisation d'un nouveau concours supervisé par des professeurs d'université et des personnalités dont l'intégrité est reconnue et ne souffrent d'aucune suspicion.

13/10 - Les ministres tenus de signer un engagement solennel pour lutter contre la corruption. Cet engagement sera signé dans le cadre d'une cérémonie qui précédera le conseil de gouvernement. Plus de la moitié des membres du gouvernement ne se sont pas encore conformés à l'obligation de déclaration de patrimoine selon la HCC, une information démentie par la Primature qui affirme que toute l'équipe est en règle et qu'il ne resterait plus que des « *mises à jour à faire* ». Selon une décision qu'elle a prise au début de cette année, la HCC a précisé que les chefs d'institution, ainsi que les membres du gouvernement et les députés doivent déposer leur déclaration à son siège. 8 000 personnes réparties en plusieurs catégories devraient être concernées par formalité, à renouveler chaque année. Selon le dernier bilan du Bianco, 3 000

d'entre elles n'ont pas encore effectué la démarche. Le Bianco annonce le lancement prochain d'un système de déclaration de patrimoine en ligne.

Pour Tribune, « la lutte contre la corruption consiste à signer des conventions et organiser des ateliers ». Les institutions et départements ministériels signent à tour de bras toutes les conventions possibles et imaginables. L'Assemblée nationale s'est pliée à l'exercice comme les écoles et ministères qui organisent des concours pour le recrutement dans différents corps de métiers (policier, gendarme, inspecteur des impôts ou de douanes...). Les autorités organisent régulièrement des ateliers et conférences sur ce thème, comme sur la lutte contre la pauvreté ou la lutte contre l'insécurité. « *Sur le terrain, la signature à tour de bras de belles conventions, ne change en rien le quotidien des citoyens qui subissent les injustices et abus de tous ceux qui disposent d'une petite once de pouvoir* », déplore le site. « **Organisons vite un atelier pour cesser les ateliers** », titre pour sa part **Lacroan'i Madagasikara**. « *Les ateliers, forums ou autres appellations favorisent des gaspillages en temps, en argent, en énergie. Ils se suivent à un rythme effréné. Il faut arrêter ce désastre. (...) Ces ateliers font le bonheur des sociétés de "com". Les sociétés de communication et créatrices d'événements fleurissent grâce à ces nombreuses promotions d'étudiants issues des écoles de communication. (...) Ce sont les budgets ministériels qui servent de caisse pour faire tourner les têtes à rendre fou les responsables financiers. Quand le président de la République, expert-comptable qu'il est, va-t-il se décider à consolider tout cela ?* »

16/10 - Ouverture de l'atelier sur la bonne gouvernance, au ministère des affaires étrangères : le Président de la République fustige l'administration. « *Cauchemar de formalités, miné par la corruption* ». Malgré un léger bémol pour éviter de froisser les sensibilités, ces mots ont été ceux de Hery Rajaonarimampianina pour parler de l'image de l'administration publique. « *Elle doit être un rouage facilitateur du développement social et économique* », a-t-il soutenu. Organisé en partenariat avec la Cnuced, le séminaire réunit l'ensemble de l'équipe gouvernementale. Il « *vise principalement à aider les hauts responsables étatiques (...) à mettre plus de cohérence entre les discours politiques et les actions réelles de gouvernance* », selon le secrétaire général de cet organe onusien. Cet atelier n'est pas le premier du genre. Fin juin 2014, le gouvernement Kolo avait déjà tenu un séminaire sur la bonne gouvernance, initié par le CSI. Une large majorité des ministres actuels étaient déjà présents. Le Premier ministre de l'époque y avait dressé un constat très sombre de la situation. Efficience des actions, transparence, réactivité de l'administration et redevabilité, tels étaient les maîtres mots, qui semblent pour l'heure être restés lettres mortes. Un peu plus de neuf mois après l'entrée en fonction du gouvernement Ravelonarivo, la situation de l'administration semble inchangée. Outre le cauchemar des procédures, les multiples déférés devant la chaîne pénale de hauts responsables ministériels, pour cause, notamment, de faux diplôme, trahit l'enracinement de la corruption dans les différentes échelles de l'administration. En 2014, l'indice Mo Ibrahim plaçait Madagascar à la dernière position du classement des pays africains en matière d'évolution de la bonne gouvernance depuis 2004. Selon Hery Rajaonarimampianina, l'État en est encore, depuis deux ans, à remettre de l'ordre dans ses affaires nationales et internationales. Selon le SG de la Cnuced, toutefois, il serait temps de braquer les phares sur l'économie et le commerce, en vue d'un développement rapide.

23/10 - Nouvelle enquête Afrobaromètre : 73% des sondés estiment que la corruption s'est amplifiée en 2014, 90 % que les efforts du gouvernement sont inefficaces. Une situation qui mine gravement le pays et son développement. « *Madagascar se trouve parmi les pays pour lesquels le niveau de corruption a accusé la plus grande hausse par rapport à l'année précédant l'enquête* », rapporte les organisateurs. La Grande île est le plus mauvais élève des 17 pays africains enquêtés. Les services publics et les fonctionnaires sont pointés du doigt, avec en tête la chaîne judiciaire et les forces de l'ordre, suivis par le gouvernement et les parlementaires. Le directeur général du Bianco, Jean-Louis Andriamifidy, déplore le manque de moyens dont il dispose et le manque de volonté politique pour lutter contre la corruption. Le ministère de la justice a tenté d'imposer la mobilité aux magistrats mais ceux-ci s'y sont opposés. La réforme a dû être abandonnée. Trois sondés sur quatre souhaitent que les médias s'impliquent davantage dans ce combat. Le plus alarmant est que le rapport semble indiquer une certaine résignation face au fléau de la corruption, note *L'Express*.

25/10 - Des officiers malgaches résidents en France émargent toujours au budget du ministère de la défense, révèle La LOI. Le ministre de la défense, le général Dominique Rakotozafy, s'est rendu deux fois en France en septembre afin d'enquêter sur les activités d'officiers malgaches des forces armées résidant dans l'hexagone. Il recherche notamment ceux qui bénéficient toujours d'une rémunération alors qu'ils ne résident plus à Madagascar, qu'il estime au nombre d'une trentaine. Le ministre souhaite publier prochainement un arrêté les radiant des forces armées.

05/10 - L'affaire du lynchage à mort de deux étrangers et d'un malgache perpétré à Nosy Be le 3 octobre 2013 jugée en cour criminelle⁶. 37 suspects, placés en détention préventive à la maison de force de Tsiafahy, sont sur le banc des accusés. La première audience, prévue le 8 septembre, avait été reportée faute de comparution de quatre témoins clés, dont un capitaine de gendarmerie. Accusés à tort, semble-t-il, par la rumeur d'être des trafiquants d'organe ou des pédophiles, le Réunionnais Sébastien Judalet et le Franco-Italien Roberto Gianfala avaient été battus à mort puis jetés au bûcher. Quelques heures plus tard, un malgache avait également été tabassé à mort pour le même motif. Le procès se concentre uniquement sur les trois lynchages et ne traite pas du meurtre de l'enfant, à l'origine du drame. Deux gendarmes sont poursuivis pour non-assistance à personne en danger. L'ancien membre du Conseil Supérieur de la Transition (CST), Joseph Yoland, est inculpé pour incitation à la rébellion, après qu'il se soit prononcé sur cette délicate affaire sur les ondes d'une station de radio locale.

08/10 - L'audition des 37 accusés s'est achevée sur les explications des personnes poursuivies pour le lynchage qui, toutes, ont plaidé non coupable. « *Ils nient tous, puisqu'il s'agit d'une manifestation populaire qu'on n'arrive pas à identifier, estime leur avocate, commise d'office. Qui parmi le peuple a accompli cet acte d'assassinat ?* » D'entre tous un témoignage ressort, celui d'un homme de 22 ans. Identifié sur une photo des événements, il reconnaît sa présence sur les lieux mais rejette l'accusation d'homicide. Pourtant, dans sa première déposition, il avait avoué avoir crié « *adieu* » à l'un des Français, avant de l'achever à coup de rondin. Aujourd'hui, il dit que ces aveux ont été obtenus sous la menace. L'avocat des familles des victimes n'est pas convaincu : « *C'est du classique. Des accusés qui se rétractent et qui présentent devant la Cour une autre version des faits, en espérant pouvoir se disculper* ». Après diffusion de photos et de vidéos des lynchages tournées à l'époque par la foule, viendra le réquisitoire du procureur puis le plaidoyer des avocats.

09/10 - Le public et la presse malgaches ne semblent pas s'intéresser à l'affaire, note RFI. Seule la presse internationale a suivi le procès de bout en bout. La justice populaire est devenue relativement fréquente à Madagascar et la presse n'en fait plus ses Unes. « *Ce n'est pas trop l'acte en lui-même qui pourrait intéresser les journalistes, mais peut-être le fait que ce soit une grande première qu'un cas de lynchage arrive à un tel niveau de procès* », explique ce journaliste. Mais si les journalistes locaux ne sont pas présents c'est aussi parce que la communication est verrouillée selon l'un des avocats des accusés. « *Les journaux n'ont pas accès aux dossiers parce que c'est une île à vocation touristique, aussi on ne voulait ébruiter cette affaire pour ne pas donner une mauvaise image de Madagascar et surtout de Nosy Be* », explique-t-il. Il ajoute que dans « *l'île aux parfums* » les fermetures successives d'usines ont entraîné chômage et pauvreté pour des milliers de personnes. La population est désœuvrée, désabusée par la corruption et l'inaction des autorités. « *L'Etat de droit à Madagascar n'est pas vraiment appliqué, poursuit-il, c'est cela qui provoque ce manque de confiance et la justice populaire* ».

10/10 - Le verdict est tombé sur le triple lynchage qui a provoqué un séisme à Nosy Be, le 3 octobre 2013. Sur les 37 accusés, 4 ont été condamnés à des peines de travaux forcés à perpétuité. Ces derniers ont été jugés coupables du double assassinat dont ont été victimes Sébastien Judalet et Roberto Gianfala. Deux accusés ont, quant à eux, écopé de 10 ans et 17 ans de travaux forcés. Deux autres ont été, pour leur part, condamnés à 2 et à 3 ans de réclusion criminelle. Inculpé pour non-assistance à personne en danger, le commandant de la compagnie de gendarmerie a été relaxé au bénéfice du doute, de même 26 autres prévenus. Lors du procès, Manatoetsy, l'un des quatre condamnés à perpétuité, identifié sur une photo lors du lynchage, a reconnu les faits. De même que Marcelin Tomboravo, condamné à 7 ans de travaux forcés. Me André Randranto, l'avocat des familles des victimes, souligne que sur les vidéos des lynchages on peut identifier des centaines de personnes. Il aurait souhaité que le procès se tienne à Nosy Be pour pouvoir convoquer plus de suspects. De plus, le fond de l'affaire - c'est-à-dire le meurtre de l'enfant et les mobiles qui ont poussé la foule à s'en prendre aux deux Français -, n'a pas été abordé. Deux ans après les faits, il reste donc plusieurs zones d'ombre dans cette affaire.

La Vérité rapporte que l'opinion publique interpelle à présent les autorités pour savoir où en est l'enquête sur la mort du jeune garçon de 7 ans, dont le sort a été ignoré au cours du procès. Le quotidien s'attend par ailleurs à ce que les proches de victimes des vindictes populaires survenues à travers le pays se décident à exiger des autorités la même diligence que celle dont elles ont fait preuve dans cette affaire impliquant des Européens.

13/10 - Deux Malgaches condamnés aux travaux forcés à perpétuité à Toliara pour l'assassinat d'un couple de restaurateurs français en 2012. Les corps des deux victimes avaient été retrouvés mutilés sur une plage isolée. La jeune femme, qui était enceinte, avait été « *retrouvée presque décapitée* », tandis que son compagnon avait « *les membres coupés* », selon l'un des avocats des familles. La cour criminelle a suivi le réquisitoire de l'avocat général en reconnaissant coupable les deux principaux accusés. Huit autres incul-

⁶ Cf. l'article de TV5 Monde – Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/55/96/448497/106719378.pdf>

pés ont été acquittés au bénéfice du doute. Seuls 2 témoins sur les 16 appelés à la barre ont répondu présents. Pour l'avocat des familles des victimes, ce verdict a un goût d'inachevé. Le procès n'a pas permis de comprendre pourquoi les deux Français ont été assassinés. Les deux condamnés affirment avoir été contraints par la police à faire des aveux. Le supposé commanditaire, homme d'affaires malgache, ancien candidat aux législatives 2013, aurait payé près de 15 000 euros pour faire disparaître le couple. Il a été acquitté.

12/10 - Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort : « L'ACAT, fer de lance du mouvement abolitionniste à Madagascar », titre *Midi*. Sa présidente, Me Maria Raharinarivonirina, a rappelé à cette occasion le combat mené depuis de longues années par son association pour aboutir à la loi du 9 janvier 2015 portant abolition de la peine de mort. Sur les 54 pays que compte le continent, 36 n'exécutent plus et 17 ont aboli la peine de mort.

15/10 - Sécurité, justice et lutte contre la corruption. Hery Rajaonarimampianina compte faire de ces trois préceptes « le socle fondamental », pour rétablir la confiance des citoyens en l'Etat et restaurer l'autorité étatique. Des mots prononcés lors de l'ouverture du séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité (RSS). L'instauration d'un Etat de droit repose notamment sur une justice équitable, professionnelle et soucieuse de l'intérêt de la population, affirme-t-il. La satisfaction du besoin de justice laisse à désirer. Les forces de l'ordre et les services en charge de la lutte contre la corruption ont déjà pointé du doigt, à maintes reprises, les failles de la justice. Ils considèrent, souvent que les tribunaux font obstacle aux actions de répression des crimes et délits. Outre les forts soupçons de corruption qui collent à la peau des magistrats, leur impartialité est souvent mise en question, il leur est reproché de défendre l'impunité de certains prévenus « *hauts placés* ». Avocats et magistrats partagent cette analyse. Le séminaire sur la RSS est l'occasion de porter le débat en dehors du microcosme judiciaire et d'impliquer un large public, note *L'Express*, qui souhaite que le chef de l'Etat saisisse l'occasion, en tant que président du CSM, pour prendre des initiatives allant dans le sens de l'assainissement de la justice et de la garantie de son indépendance. L'organisation de ce séminaire est une initiative de la Primature avec l'appui de l'UA, de l'UE, des Nations unies, de l'OIF, de la Sadc et du Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (ASSN). Selon la représentante de l'UA, « *La RSS est le processus par lequel les Etats formulent ou réorientent les politiques, les structures et les capacités des institutions et des groupes engagés dans le secteur de la sécurité, en vue de les rendre plus efficaces, plus efficaces et répondant au contrôle démocratique, tout en étant attentifs aux besoins de sécurité et de justice de la population* ».

16/10 - D'après des officiers participant au séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité (RSS), l'insécurité ne pourra pas être éradiquée tant qu'il subsistera des « *dahalo en col blanc* », considérés comme intouchables. Parmi eux, affirment-ils, de grands commis de l'Etat et de hauts gradés des forces de l'ordre, qui jouissent de protections et corrompent la justice. Les intervenants en appellent aux institutions qui financent le séminaire - Nations unies, UE, Sadc, OIF - pour qu'ils fassent preuve d'exigences en matière de suivi des résolutions qui seront adoptées.

Un budget spécifique destiné au rétablissement de la sécurité, distinct de celui du ministère de la défense, sera inclus dans le projet de loi de finances 2016. Une manière d'indiquer que la sécurité n'est plus une affaire militaire mais l'affaire de tous, a fait savoir le Premier ministre. Une stratégie nationale sur la sécurité a été annoncée à l'issue du séminaire ; elle sera soumise aux parlementaires en vue de son adoption. La communauté internationale et les partenaires techniques et financiers appuient la démarche. Deux vedettes rapides allemandes, des gardes côtes d'Afrique du Sud et des Etats-Unis, deux gros bateaux patrouilleurs chinois viendront en renfort pour combattre les trafics de ressources naturelles, protéger les côtes et sécuriser les ressources nationales aux frontières. Ces appuis internationaux seront accompagnés de formations dispensées aux militaires et aux civiles concernés.

Séminaire sur la sécurité : la gendarmerie contre la réforme de son statut et son placement sous la tutelle du ministère de l'intérieur. Les représentants de l'Etat ayant un pouvoir de réquisition des forces de l'ordre ne peuvent pas actuellement imposer leur autorité sur les commandants de brigade de gendarmerie, qui relèvent du ministère de la défense. Le général Didier Gérard Paza, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, a manifesté une vive opposition à ce projet. « *Les gendarmes sont des militaires à part entière* », lancent les défenseurs du statut actuel, il leur paraît inconcevable d'être placés sous le commandement d'un civil. L'éventualité d'être confondus avec les policiers qui sont des civils en uniforme et qui ont le droit d'user d'une arme dans le maintien de l'ordre soulève leur réprobation. Marc Ravalomanana avait d'ailleurs dû renoncer à ce même projet durant sa présidence. Il semble au final que les gendarmes aient obtenu gain de cause.

La justice fait également partie des sujets sensibles débattus durant le séminaire. « *La sécurité a besoin d'une justice crédible, indépendante et digne de confiance, devant laquelle, tous les justiciables sont égaux* », a déclaré le Premier ministre. Séparation effective des pouvoirs et instauration d'un pouvoir judiciaire ef-

fectivement indépendant « *structurellement et financièrement* », figurent dans les recommandations adoptées. Ce point pourrait notamment avoir comme portée d'ôter au chef de l'État le titre de président du CSM. Une idée rejetée par le Premier ministre.

28/10 - Le Conseil pour la réconciliation malagasy (FFM) a reçu 850 dossiers d'indemnisation des victimes des crises survenues depuis 2002. Le fonds d'indemnisation censée être approvisionnée par l'Etat et la communauté internationale n'a toujours pas été abondé. Les fonds nécessaires devrait être inscrits dans la loi de finances 2016.

► Expatriation, traite des êtres humains, travail décent

01/10 - L'ex-membre du Conseil Supérieur de la Transition (CST) Camille Omar El Mektoub et son assistante incarcérés. L'intéressé est le représentant d'une compagnie internationale de recrutement de travailleuses basée en Arabie Saoudite. Malgré le gel en 2013 de l'envoi d'employées de maison dans les pays du Golfe, une filiale malgache dont il est le responsable a organisé des expatriations. Alors qu'une centaine de candidates à un périple hasardeux pour l'Arabie Saoudite avaient affaire à l'agence, les forces de police ont débarqué sur les lieux. Les jeunes femmes ont été conduites à la brigade criminelle pour enquête. Des documents compromettants ont été saisis à l'agence et sur ses ordinateurs. Les candidates ont indiqué avoir réglé des sommes importantes pour constituer leur dossier. Venu s'expliquer à la police dès que ces investigations ont été connues, l'ancien ministre de la fonction publique et des lois sociales, Tabera Randriamanantsoa, a échappé à une inculpation. L'ancien membre du gouvernement de Transition a essayé de plaider la cause de son ami mais celui-ci n'a pour autant pas été disculpé. Bien que Tabera Randriamanantsoa ait assuré que ces recrutements découlaient d'un partenariat avec l'Arabie Saoudite amorcé du temps où il était ministre, les faits ainsi que les témoignages recueillis n'ont pas joué en sa faveur. La date du procès n'est pas été communiquée. *Midi* met l'accent sur les réactions que l'incarcération d'Omar Mektoub aurait provoqué dans sa région, le Sud-Est. L'intéressé, de religion musulmane, est le fils d'un notable traditionnel respecté. En 2004, il avait présenté à l'Assemblée nationale une proposition de loi sur la prohibition de la traite et du commerce des enfants. Tabera Randriamanantsoa a adressé « *un message de paix à la communauté musulmane* ». Le quotidien fait le lien entre cette affaire et l'arrestation de Bekasy Johnfrinca, l'opérateur de bois de rose de Sambava, qui bénéficie lui aussi du soutien des « *nordistes* » et de la communauté musulmane.

03/10 - Travailleuses au Koweït : une cinquantaine de Malgaches en prison, rapporte le CICR. Deux d'entre elles témoignent de leur expérience douloureuse dans le dernier bulletin de l'organisation. Elles relatent les viols, violences et menaces qu'elles ont subis, la confiscation de leur passeport. Cherchant à échapper aux griffes de leur employeur, elles sont considérées comme sans papiers et tombent entre les mains de la police qui les retiennent dans des commissariats, avant de les incarcérer. Le CICR, habilité à visiter les prisonniers, s'efforce de retrouver les passeports confisqués par les employeurs ; à défaut, il leur procure un document permettant de quitter le pays, sous réserve de pouvoir faire prendre en charge le coût du billet d'avion par l'employeur, la famille ou l'Etat...

L'Express écrit dans un éditorial : « *Un ancien parlementaire incarcéré dans une affaire de 'traite de personnes'. Des centaines, des milliers de Malgaches cherchent à partir au Liban ou en Arabie. Se faire domestique pour échapper à son sort : une bien triste carte postale de l'île-continent en ces années 2000. La faillite totale de la gouvernance aura abouti à nous fabriquer toutes sortes d'émigrants : filière de filles malgaches qui se prostituent à La Réunion ou à Maurice, filière de femmes malgaches qui se portent esclaves volontaires en Arabie, filière de travailleurs malgaches qui se préparent à devenir 'petites mains' en Chine. Plutôt que de mettre en place un avion charter pour rapatrier des martyres qui, après tout, sont parties de leur plein gré, il est grand temps de mettre un frein officiel à cette exportation sur pied de cheptel humain. Leurs humiliations individuelles sont une honte nationale. Pour le moment, elles reviennent blessées, meurtries ou mortes. Il ne faudrait pas que leur séjour arabo-musulman en fasse des converties par capillarité à une forme contondante de l'islam... »*

07/10 - Midi suspecte une secte d'avoir en projet l'envoi d'une centaine de jeunes au Canada. Une agence de recrutement se serait vue confiée la constitution des dossiers. Les candidats devraient régler des droits s'élevant à 1 700 dollars. Un contrat de travail de deux ans leur serait proposé, assorti d'une formation universitaire. Le quotidien affirme ne pas avoir pu obtenir de précision sur la nature de l'emploi proposé et l'établissement de formation, il redoute une nouvelle « *arnaque* » à l'expatriation.

Le site *housseniawriting.com* revient sur cette annonce, en précisant que c'est en mars que le directeur de Global Education a annoncé la nouvelle : plus de 15 000 Malgaches pourront poursuivre des études à l'étranger (au Canada, aux Etats-Unis, en Europe...). Pour pouvoir postuler les candidats ne doivent pas être séropositifs. Huit pays africains autres que Madagascar sont concernés également par cette arnaque.

08/10 - Le secrétaire général de la confédération chrétienne des syndicats Malgaches (Sekrima) demande à l'Etat de ratifier la Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques. Une revendication formulée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale d'action pour le travail décent. Le syndicat milite également pour le renforcement des dispositions du code de prévoyance sociale en faveur des familles et des retraités.

13/10 - Les agences de placement clandestines ne cessent d'envoyer des travailleurs dans les pays qui font l'objet d'une interdiction. « *Ni leur nombre ni leur emplacement ne sont encore définis* », déplore *Midi*. Quatre agences sont en cours de renouvellement d'agrément mais elles ne sont pas autorisées à envoyer des travailleurs dans les pays du Golfe et au Liban. Principale destination actuelle : l'île Maurice, pour travailler dans des entreprises privées et des zones franches.

Une convention a été signée entre le ministère de l'emploi et l'OIM en vue d'améliorer la gestion de l'envoi des travailleurs malgaches à l'étranger. Un programme de travail d'une durée de 18 mois vise à conclure des accords bilatéraux entre Madagascar et les pays de destination. Les responsables des agences de placement agréées bénéficieront d'une formation. La convention prévoit également la création d'un centre pour former les futurs travailleurs migrants.

21/10 - Quatre individus ont été appréhendés à Ambanja et déferés au parquet pour avoir convoyé clandestinement des personnes vers Mayotte, moyennant 9 millions Ar par passager. Les jeunes femmes originaires d'Andapa avaient été accostées dans la capitale par des passeurs qui leur ont proposé des emplois attractifs à Mayotte.

► **Droits des femmes et des enfants, éducation**

02/10 - Conséquence de la précarité sociale croissante, les fugues de mineurs prennent de l'ampleur. Dans la capitale, un quinzaine de disparitions sont signalées chaque mois. 90 % sont liées à des fugues. En cause, les conflits familiaux mais aussi la maltraitance des mineurs issus de la campagne et employés comme domestiques. Certains parviennent à échapper à leur employeur mais tombent sous la coupe d'une autre famille qui les exploite à son tour.

05/10 – Près de 150 enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales sont pris en charge dans la région de Toliara, notamment sur le site touristique d'Ifaty, ainsi qu'à Nosy Be. L'action entre dans le cadre d'un programme conjoint BIT-UNICEF initié en 2014. L'objectif est d'aider les jeunes à se prémunir contre la violence et « *les pires formes de travail des enfants* » par un accompagnement psychologique, un suivi médical et des actions de sensibilisation contre les IST et le VIH/Sida. Des formations professionnelles leur sont proposées.

6 000 personnes à alphabétiser d'ici 18 mois. Le Premier ministre, Jean Ravelonarivo, a annoncé le lancement de la première phase des actions d'alphabétisation destinées aux jeunes et aux femmes vulnérables dans plusieurs régions cibles où 30 % des personnes âgées de plus de 15 ans sont analphabètes. Le programme est soutenu par le Pnud, l'Unesco et la Banque mondiale. Autre défi dans ce programme : l'autonomisation des personnes lorsqu'elles sortiront de l'analphabétisme.

09/10 - Selon les parents des boursiers en Chine, bon nombre de ces étudiants ont été rapatriés par l'Etat, ce dernier n'ayant pas pu payer leurs bourses d'études. Certains d'entre eux ont pu procéder à leur soutenance mais n'ont pas reçu leur diplôme parce qu'ils ne se sont pas acquittés de leurs frais de scolarité. Le versement de leurs bourses était suspendu depuis 8 mois. Les étudiants boursiers en Chine sont actuellement au nombre de 274.

► **Santé, condition carcérale**

07/10 - La peste a fait quatorze victimes en deux mois sur les Hautes Terres. Un atelier visant à enrayer cette épidémie se tient actuellement. « *Un plan d'action sera défini avec les partenaires techniques et financiers, pour maîtriser cette réapparition de la peste dans certaines localités* », martèle le directeur de la veille sanitaire mais force est de constater que depuis cinq ans le ministère de la santé n'a pas cessé d'annoncer des mesures. De septembre 2014 à février 2015, selon le rapport de l'OMS, 263 cas de peste ont été enregistrés. 71 personnes en sont mortes. Le taux de létalité est de 27 %. Les feux de brousse qui font rage actuellement augmentent dangereusement les risques d'épidémie. Ils poussent les rats à quitter les champs et à s'introduire dans les villages et les villes. L'épidémie gagne du terrain. 5 régions sont désormais touchées.

13/10 - La poliomyélite continue à se propager. Le gouvernement envisage une campagne de vaccination obligatoire pour les enfants de moins de 15 ans. Un arrêté interministériel sera pris, imposant aux établissements et aux communautés d'ouvrir leurs portes aux agents de santé. La campagne, soutenue par l'OMS, devrait toucher plus de 11 millions d'enfants. Cette décision fait suite à la découverte de onze cas de poliovirus dans différentes régions.

16/10 - Les Hautes Terres centrales comptent la proportion la plus élevée d'enfants souffrant de malnutrition infantile chronique. La situation paraît paradoxale, la région possédant un environnement idéal pour la production de nourriture, avec des sols fertiles. Les indicateurs de pauvreté et d'assainissement ne sont pas les moins élevés du pays et les infrastructures sanitaires sont relativement bonnes, note *BBC Afrique*. Et pourtant, plus de la moitié des enfants de moins de 5 ans sont touchés, d'après l'Unicef. « *Nous sommes confrontés à un dilemme que nous voulons tous comprendre* », déclare un représentant de l'organisation. La malnutrition chronique a des effets à long terme sur le développement du cerveau des enfants.

23/10 - Cinquante mille femmes porteuses de fistules vésico-vaginales ont été détectées, dont 30 % sont des jeunes filles de 15 à 19 ans, annonce le FNUAP en marge de la préparation de la 19^{ème} Semaine de la santé de la mère et de l'enfant (SSME). Marginalisées par la société et abandonnées par leur conjoint, les fistuleuses s'isolent et ne bénéficient pas des soins proposés par les structures sanitaires. Plus de 10000 agents communautaires et plus de 40 000 agents mobilisateurs vont être mobilisés durant cette SSME pour tenter de les convaincre d'accepter une prise en charge chirurgicale. L'objectif est de traiter 2 000 patientes.

02/10 - La ration alimentaire des détenus a été réduite, alerte la Croix Rouge. La ration journalière de 750 g de manioc ne serait plus que de 200 à 300 g, voire moins dans certains établissements. Le CICR fait part de son inquiétude. Le budget alloué par l'Etat à la nourriture des prisonniers a été considérablement réduit cette année, confirme l'administration pénitentiaire. La Croix Rouge indique en outre que 30 % des personnes incarcérées arrivent déjà malnutries en détention. Une augmentation de la mortalité des détenus est à redouter. Le CICR et l'Aumônerie catholique des prisons tentent de suppléer aux carences de l'administration. La peine alternative figure parmi les solutions préconisées par les participants. L'ouverture de camps pénaux figure aussi parmi les solutions envisagées. Les produits agricoles obtenus par les détenus pourraient pour partie subvenir aux besoins des centres de détention et contribuer à diversifier la nourriture des prisonniers.

29/10 - Lutte contre la surpopulation carcérale : un atelier a été organisé par le CICR, le ministère de la justice et l'ambassade de France à l'intention d'une centaine de magistrats et de responsables de l'administration pénitentiaire en vue de rechercher des pistes d'amélioration des conditions de vie des détenus en milieu carcéral. La surpopulation porte atteinte aux droits de l'homme car elle ne permet pas à l'administration pénitentiaire de répondre aux besoins humanitaires de base des détenus, notent les organisateurs.

► Médias

23/10 - Après une fermeture de cinq ans, Radio Fahazavàna de l'Eglise FJKM ré-ouvre officiellement son antenne. Elle couvre déjà plusieurs villes de province, bien que ne pouvant actuellement proposer que 30 % de ses programmes. « *Créée en 1997, Radio Fahazavàna n'est pas une radio évangélique, mais une station à vocation confessionnelle éducative* », précise-t-on.

24/10 - La station radio MBS de Toamasina est en phase d'essais techniques. Le siège de la station, fondée en 1999, par Marc Ravalomanana avait été incendié et pillé lors du « *Lundi noir* » du 26 janvier 2009 dans la capitale.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Exploitation des ressources naturelles, foncier, environnement

05/10 - Les natifs de la province d'Antsiranana demandent la libération immédiate de l'opérateur Bekasy Johonfrince, placé sous mandat de dépôt fin septembre pour exportation illicite de bois de rose en 2013 et blanchiment de capitaux. Si l'infraction parvient à être prouvée, ils rappellent que le chef de l'Etat s'était engagé lors de sa prise de fonction en janvier 2014 à ne pas poursuivre les auteurs de malversations antérieures à son élection. Ils affirment que le pouvoir a cédé aux injonctions des bailleurs de fonds mais que Bekasy Johonfrince n'est qu'un bouc émissaire. Des opérateurs plus importants, supposés être originaires des Hautes Terres, bénéficieraient de protections et ne sont pas inquiétés. Ils dénoncent l'interdiction

bancaire qui frapperait plus de 130 opérateurs de la région Sava, faisant peser une menace d'asphyxie sur l'économie régionale. Le placement en détention provisoire de Johnfrince Bekasy ne serait pour *La Gazette* que le prélude d'une opération visant l'un de ses proches, le député Jean-Pierre Laisoa dit Jaovato, élu de la Sava, protégé pour le moment par son immunité parlementaire. 15 des complices de Bekasy Johnfrince sont encore recherchés.

13/10 - Bekasy Johnfrince a pu bénéficier d'une liberté provisoire, avec ses deux co-accusés. Une « *faveur* » suspecte pour le quotidien *La Vérité* et pour le site *Tribune* qui rappellent que le Premier ministre lui-même avait clamé haut et fort que tous les suspects dans le cadre de trafics de bois de rose ne devraient plus bénéficier de liberté provisoire.

10/10 - « Les Etats-Unis félicitent le gouvernement pour sa décision de s'attaquer à l'exploitation forestière illégale et à la vente illégale de bois de rose », note un communiqué de l'ambassade qui est reçu comme une incitation adressée au pouvoir à poursuivre les donneurs d'ordre, jusqu'ici intouchables, comme il semble décidé à s'y être engagé avec l'affaire Bekasy. L'ambassadeur réaffirme « *la volonté de son pays à appuyer Madagascar dans la mise en place de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance* ».

10/10 - Bois de rose saisis : les 6 containers entreposés à Maurice seront bientôt mis en vente. Un appel d'offre international sera lancé par le gouvernement dès réception de l'accord de la Cites. En outre le ministre de l'environnement, Beboarimisa Ralava, indique qu'une note a été transmise à des pays comme le Sri-Lanka et la Tanzanie dans le but de faire rapatrier et de mettre en vente les bois de rose saisis dans leurs ports. La prochaine session ordinaire de l'Assemblée nationale devrait examiner le projet de loi relatif à la mise en place de la chaîne pénale spéciale « *bois de rose* », qui a déjà fait l'objet de plusieurs reports.

17/10 - 7 015 rondins de bois de rose d'une valeur de 5 millions de dollars saisis au port de Hong Kong, annonce le ministre des finances et du budget. Le chargement du bateau Min Feng battant pavillon panaméen avait été déclaré comme étant du palissandre. Les documents falsifiés en possession de l'équipage avaient été délivrés par les autorités tanzaniennes. Difficile pour l'instant de savoir d'où est parti le bateau qui transportait la marchandise illégale et surtout à qui elle appartient. D'après l'agence *Ecofin*, en 7 ans le trafic de bois de rose a fait perdre à Madagascar 349 millions d'euros, soit l'équivalent du quart du budget de l'Etat pour l'année 2015. Les douanes de Madagascar et de Hong Kong restent en contact pour sécuriser les marchandises saisies. Un appel d'offre pourrait être lancé pour les commercialiser sur place sans avoir à les rapatrier au pays, comme cela a été décidé pour la cargaison saisie à Maurice. Le ministre affirme que les services des douanes travaillent en étroite collaboration avec les douanes des pays de passage et de destination des trafics. Interrogé sur le fait de savoir si cette découverte signe l'échec du gouvernement dans sa lutte contre le trafic, le ministre de l'environnement, Ralava Beboarimisa, affirme qu'« *il n'y a plus de coupe fraîche. Ces bois de rose ne proviennent pas des aires protégées. Il n'y a plus d'exploitations ni de défrichements dans les parcs nationaux et les aires protégées, grâce aux mesures qui ont déjà été prises, comme la sécurisation des frontières avec la collaboration des partenaires environnementaux* ».

26/10 – Le Comité interministériel effectuera une opération d'assainissement du secteur bois de rose et d'ébène dans onze régions concernées par des saisies afin de faire le décompte exact des stocks. Le Comité est diligenté par les ministères de la défense, de la justice, de l'intérieur, de l'environnement, de la sécurité publique, du secrétariat d'Etat chargé de la gendarmerie et du directeur général du Bianco. Les autorités locales seront impliquées dans cette opération. Selon les déclarations du Premier ministre, des dispositions seront prises afin de regrouper à Toamasina tous les stocks saisis depuis 2010 en vue de procéder à un appel d'offre international ou national. L'inventaire risque de réserver de désagréables surprises : des informations circulent selon lesquelles les marchandises saisies auraient disparu de leur lieu de stockage... La question se pose également de savoir si un budget suffisant sera disponible pour mener à bien cette opération de centralisation. A noter enfin que les autorités n'ont toujours pas soulevé la question de l'avenir des stocks privés. Les premières inspections ont déjà eu lieu dans les régions Sava et Diana.

05/10- Révision du code minier : « Attention au populisme ! », met en garde l'économiste Hugues Rajaonson. « *Ayant pris connaissance de l'existence de plusieurs propositions de code minier qui circulent entre les mains des gens non avertis, (...) je lance un appel solennel à l'endroit des Malagasy pour que notre pays ne tombe sous les balles des frondeurs populistes. (...) Madagascar, n'est pas pour le moment un pays attractif pour les investisseurs miniers sérieux si nous nous référons aux divers classements reconus par tous, et en particulier à la communication récente du cabinet-conseil Behre Dolbear qui fait autorité auprès de ces investisseurs sérieux. Alors il faut faire attention au populisme* », prévient-il. Cette multitude de propositions traduit, selon lui, l'absence d'une ligne directrice vers laquelle on veut mener Madagascar et son développement minier. L'universitaire appelle également la population « *à la prudence face aux discours de certaines entités religieuses qui n'ont pas leur place dans ces débats purement techniques et politiques. J'ai le regret de dire qu'aucune Eglise, quelle qu'elle soit - même en tant qu'autorité morale - n'a le droit de*

s'immiscer dans les affaires de politique nationale, puisque nous sommes un État laïc ». [Allusion à la Conférence des évêques catholiques qui ont publié sur le secteur minier une importante étude].

23/10 – L'examen du nouveau code minier par l'Assemblée nationale en suspens. Joéli Valérien Lalaharisaina, ministre des mines et du pétrole, indique que le projet est en cours de finalisation. Le retard pourrait s'expliquer par la difficulté à trouver un consensus entre les compagnies minières, les petites mines, la société civile et l'État. La Banque mondiale, pour sa part, estime que plusieurs dispositions du projet ne répondent pas aux attentes des investisseurs. Leurs droits seraient réduits et les coûts d'investissement risquent d'être revus à la hausse.

26/10 - Le débat sur le nouveau code minier se poursuit. Les exploitants des petites mines demandent des appuis. Un million de Malgaches travaillent dans le secteur des petites mines qui ferait vivre quelques 5 millions d'individus. Les trafics au sein du secteur ont entraîné un manque à gagner de 10 milliards de dollars ces quinze dernières années. « *Des gens profitent de la pauvreté de la population pour abuser de nos ressources. De plus, les opérateurs formels sont toujours rackettés par l'État, au niveau fiscal. C'est pourquoi, il y a trafic* », indique le président du syndicat des petites mines qui demande un renforcement de capacité des communautés de base et une aide à la recherche de débouchés pour les petites mines.

28/10 - La politique minière doit être définie avant une éventuelle révision du code minier, déclare l'économiste Hugues Rajaonson, dont la démission du groupe de travail sur la réforme du code minier a été annoncée. « *Je ne me crois pas indispensable, mais je ne veux pas pour autant être complice d'une démarche qui ne fera qu'amplifier la spirale descendante vers la pauvreté du peuple malagasy* », se justifie-t-il.

09/10 - La société Colas va effectuer son premier envoi de 10 000 tonnes de granit pour construire la Nouvelle Route Littorale de la Réunion. Cette exploitation a obtenu une autorisation légale et un permis environnemental. « *Colas a sa propre carrière. Elle a un contrat de longue durée* », précise Joéli Valérien Lalaharisaina, ministre chargé des mines et du pétrole.

Une polémique sur la « *vente des terres malgaches* » avait vu le jour lorsqu'a été divulgué le projet de livrer 10 millions de tonnes de roches depuis une carrière de Tolagnaro. Un quotidien de La Réunion explique qu'avec le temps la levée de bouclier s'est calmée et que des « *raisons diplomatiques* » auraient été avancées du côté des autorités malgaches qui ont délivré les autorisations nécessaires. « *Cela entre aussi dans le cadre de la coopération régionale* », avait notamment déclaré Joéli Valérien Lalaharisaina, ministre des mines et du pétrole. Le quotidien rappelle que la France vient de verser à Madagascar la seconde tranche de son aide budgétaire d'un montant de 10 millions d'euros. De son côté, la commune d'Antananarivo devrait recevoir une indemnisation de 0,2 % par rapport au coût de cette exportation. Il reste aux autorités à se pencher sur la question du transport entre la carrière et le port de Toamasina. « *Ces camions emprunteront par centaines des pistes défoncées, traversant des dizaines de villages, le long de routes dénuées de trottoirs et d'éclairage public ou déambulent les piétons et les enfants. A leur arrivée, ils devront traverser le centre-ville de la deuxième plus grande ville du pays, connu pour ses embouteillages inextricables et la vétusté de son réseau routier* », indique un opérateur. « *Non, ils empruntent une route annexe assez bonne qui passe très peu par les villes* », dément un transporteur.

20/10 - Le projet d'exportation de granit pour La Réunion a été annulé. Les dépenses engagées par la société Colas seraient remboursées par la France. Ces dépenses concernent notamment les travaux sur les ports, l'exploitation de la carrière et la location des barges. L'annulation de dernière minute prise par l'État français s'expliquerait par le coût exorbitant du projet (2 milliards d'euros). Les médias réunionnais avancent également des raisons liées aux risques sanitaires de ces importations massives de roches.

12/10 - L'étude d'impact environnemental sur l'exploitation de l'huile lourde de Tsimiroro se poursuit. Madagascar Oil envisage de produire en début 10 000 barils d'huile lourde. « *La production est estimée à 1,7 milliards de barils. La première production est destinée à approvisionner la Jirama* », déclare le directeur. Après la phase de recherche, la société est entrée en phase d'essai d'exploitation par utilisation de grandes quantités d'eau, un aspect important et sensible du dossier.

15/10 - Vingt-quatre incarcérations pour exploitations minières illicites. Arrêtés à Vavatenina pour des exploitations illicites dans le corridor forestier d'Ankeniheny-Zahamena, une cinquantaine de suspects ont été traduits devant la justice. 24 d'entre eux ont été placés en détention préventive.

17/10 - Les groupements d'exploitants miniers estiment que jusqu'à 40 % des saphirs écoulés sur le marché mondial proviennent de la Grande Ile. La très grande majorité passe par la filière informelle et à travers des étrangers (Sri-Lankais et Chinois notamment). Les retombées pour le pays et pour les exploi-

tants nationaux sont négligeables. Les exploitants miniers dénoncent la nouvelle réglementation du secteur qui impose la possession d'un titre foncier pour tous les terrains exploités. Une exigence qui favoriserait la corruption et le développement des exploitants informels.

18/10 - Mise en place d'un comptoir de l'or avant la fin de l'année à Betsiaka, un village du Nord-Est. « *L'ouverture du comptoir de l'or responsabilise les exploitants, les acheteurs et les commerçants et permet ainsi de faire entrer de l'argent dans le budget de l'Etat* », déclare le directeur de cabinet du ministère des mines et du pétrole. « *Tous les exploitants sont encore informels et ne remplissent pas toutes les conditions pour être formels* », déclare-t-il, faisant référence à la recrudescence des ruées sur des sites aurifères comme Betsiaka, Mananjary (Sud-Est) et Maevatanana (Nord-Ouest). A Betsiaka, site appartenant à la société d'Etat Kraoma, le nombre des orpailleurs n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 90. Dans cette localité d'une superficie d'une vingtaine de km², certains orpailleurs affirment extraire 30 kg d'or en un mois, d'autres 5 ou 10 kg par semaine. Des cartes provisoires d'orpailleurs ont été distribuées. « *L'objectif est de collecter toutes les informations sur les orpailleurs et de contrôler leur activité jusqu'à ce que l'Agence nationale de l'or (ANOR) leur attribue les cartes définitives* », explique le responsable ministériel. A Madagascar, on compte environ 50 000 orpailleurs dont 10 à 12 000 sur le seul gisement de Betsiaka. Entre 2012 et 2013, 600 kg d'or pour une valeur de 18 millions de dollars ont été illégalement exportés de Madagascar, selon la Cnuced. L'administration malgache n'a recensé que le quart de ces exportations. Le gramme de l'or est vendu entre 80 000 à 100 000 Ar. Neuf comptoirs de l'or ont été jusqu'ici mis en place.

27/10 - Madagascar se trouve au cœur des difficultés qui atteignent le secteur des matières premières mondiales. Sumitomo, la compagnie japonaise qui est l'un des principaux actionnaires d'Ambatovy à hauteur de 27,5%, prévoit des pertes énormes liées à l'exploitation du nickel de Madagascar. Korea Resource, l'autre actionnaire d'Ambatovy, prévoit également des résultats catastrophiques. Sherritt international, actionnaire majoritaire, n'a pas encore fait part de ses projections mais logiquement la tendance ne devrait pas être très éloignée de celle de ses deux autres partenaires. Le cours du nickel a atteint son niveau le plus bas, avec près de 9 000 dollars la tonne, contre plus de 52 000 en 2007, année de la décision d'investissement des actionnaires d'Ambatovy. Si le pire des scénarii survient, à savoir la suspension de la production, ce sont des milliers d'emplois qui seront compromis à Madagascar.

15/10- 305 tortues appartenant à des espèces protégées ont été interceptées dans un quartier de la capitale. Quatre suspects ont été arrêtés, dont un Sri-Lankais qui serait le responsable de ce réseau de trafiquants. La gendarmerie est parvenue à infiltrer le réseau.

24/10 - La PAF et la douane ont intercepté deux valises contenant 400 tortues protégées à l'aéroport d'Ivato. Un ressortissant chinois a été arrêté. Les valises étaient à destination de Guangzhou. La saisie coïncide avec la panne du scanner pour les bagages en soute. De ce fait, le chef du service des douanes a ordonné une fouille manuelle des bagages. La précédente saisie, le 27 septembre, avait permis d'intercepter 772 tortues à destination de la Malaisie. L'auteur de cet acte reste introuvable. Selon Turtle Survival Alliance, Madagascar a perdu plus de 47 % de ses tortues en l'espace de 10 ans. « *Si nous continuons dans cette direction, Madagascar n'aura plus de tortues d'ici vingt ans* », avertissent les responsables.

28/10 - La direction régionale de la pêche de la région Boeny a saisi 24 tonnes de poisson appartenant à une société chinoise qui allaient être exportées. Aucun visa de conformité n'a pu être délivré car la société ne possède pas d'agrément pour l'exportation. Son permis de collecte ne vaut que pour la vente locale et non pour l'exportation.

05/10 - Solidarité des Intervenants sur le Foncier (SIF) et Collectif Tany : « Sauvons les paysans des nouvelles menaces sur leurs terres »⁷. Les deux organisations proposent de signer une pétition demandant aux autorités malgaches d'adopter les lois qui sécurisent les droits des paysans et des communautés locales sur leurs terres. Contrairement à son engagement de consolider la réforme foncière, le gouvernement serait en train de l'enterrer. Au mépris de l'intérêt général, il remettrait en cause les avancées de cette réforme entamée par la Lettre de Politique Foncière de 2005 qui a permis un pas en avant par rapport au lourd héritage de la colonisation. En vertu du principe de présomption de propriété privée, cette réforme reconnaît les droits des occupants des propriétés privées non titrées, qui, depuis un siècle, n'avaient pas les moyens d'accéder facilement à la formalisation de leurs droits par l'acquisition de titres fonciers. Les agents des services fonciers de l'Etat ont lancé une grève illimitée qui a notamment fustigé la décentralisation de la gestion foncière et la proposition de confier aux communes la gestion des réserves foncières destinées au développement local et à l'agriculture familiale. Durant la période coloniale, de grandes superficies agricoles ont été titrées au nom d'entreprises françaises, grecques, créoles ou indiennes. Dans les années 60 et 70, ces propriétés, essentiellement dédiées aux cultures de rente, auraient dépassé les 1 500 000 ha. Après

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/71/44/448497/106752649.pdf>

l'indépendance, la plupart des exploitants coloniaux ont quitté le pays. Certaines concessions sont restées aux mains des descendants des colons. Certains n'exploitent qu'une partie de leur domaine et laissent à la population le droit de cultiver les autres zones. Il y a aussi des concessions transférées à l'Etat, vendues à des particuliers ou confiées à des liquidateurs judiciaires. Mais une majeure partie, abandonnée par leurs propriétaires, sont actuellement occupées par d'anciens ouvriers agricoles ou leurs descendants.

22/10 - 810 personnes ont dû être délogées dans un quartier de Toamasina, du fait que le terrain de 11ha où elles vivaient durant plus de 20 ans a été cédé à un nouveau propriétaire. L'affaire est en cours au tribunal de première instance.

27/10 - Les feux de brousse gagnent du terrain de façon alarmante dans presque toutes les régions, selon les données issues du système d'alerte et de prévision initié par le programme spatial des États-Unis (NASA) et Conservation International. Les paysans préparent leurs cultures sur brûlis. Les solutions durables pour endiguer ces pratiques se font toujours attendre. Des opérations de sensibilisation pour endiguer ce fléau ont bien été menées mais la pauvreté croissante constitue un frein majeur à l'adoption de bonnes pratiques. Les ministres revenant de mission ont été impressionnés par le phénomène et ont rapporté une situation inquiétante, écrit *La Gazette*. Les diplomates de retour des provinces ont aussi été consternés et ont fait part de leur préoccupation. « *L'île entière est en train de brûler et de se consumer* », déplore le titre, qui estime que l'on oublie trop souvent « *un motif qui est fort probablement à l'origine de l'actuel regain de vigueur des feux : le mécontentement des paysans face aux 'agressions' de l'administration* ». Une manière de manifester leur dépit et leur frustration. En actuellement, ce ne sont pas les causes d'irritation qui manquent, écrit-il, avec l'essor des vols de bœufs, les attaques contre les villages et le pillage des récoltes sur pied, l'inflation, le coût de l'éducation et de la santé, la corruption omniprésente, voire la fraude électorale. La pratique, interdite, est passible de peines d'emprisonnement, rappelle le Premier ministre, qui a convoqué une réunion de crise. Les sanctions seront renforcées, les chefs fokontany sanctionnés et ceux qui parviendront à endiguer le phénomène seront récompensés. Outre les atteintes irrémédiables à l'environnement, la pratique des feux de brousse est un problème de santé publique. Les habitants de la capitale sont particulièrement éprouvés. Les maladies respiratoires et les allergies qui en résultent peuvent devenir chroniques. Les risques cardiaques, d'AVC et de cancers s'en trouvent accrus. Un médecin hospitalier estime qu'il faudrait également éteindre les feux de la décharge d'Andralanitra. Les briquetiers devraient par la même occasion cesser leurs activités car les fumées issues de la cuisson des briques sont nocives. Les gaz d'échappement des véhicules, les embouteillages, l'utilisation du charbon de bois sont également des facteurs majeurs à prendre en compte.

10/10 - Les 5 millions de dollars destinée à la troisième phase du programme triennal pour la lutte antiacridienne sont réunis, grâce au concours de la FAO. La dernière étape de ce programme a commencé au mois d'août. La deuxième campagne a traité plus de 1,8 millions d'ha. 300 000 à 400 000 ha restent à traiter pour cette troisième phase. Depuis 2012, l'invasion acridienne menace 13 millions de personnes, dont 9 millions travaillant dans le secteur agricole.

17/10 - La production agricole pourrait enregistrer une baisse importante lors de la prochaine récolte. Le phénomène El Niño et le déficit de précipitations qu'il induit en serait la principale cause, selon un rapport conjoint de la FAO et du PAM. La chute pourrait atteindre 40 % dans certaines régions.

► Bailleurs de fonds, FMI, coopération économique, ODD

01/10 - Finances publiques aux abois - Réunion des bailleurs de fonds partenaires de Madagascar à Lima du 7 au 10 octobre. Dates et lieu qui coïncident avec les assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI. Selon un communiqué du conseil de gouvernement, « *l'objectif principal de cette réunion est de confirmer l'engagement des partenaires à mobiliser les mécanismes de déblocage rapide et des instruments financiers disponibles, pour aider Madagascar à couvrir ses besoins financiers à court terme (appuis budgétaires et appuis projets)* ». Pour le moment l'urgence consiste à renflouer les caisses de l'Etat. Le stock de devises n'équivaut plus qu'à la valeur de deux mois et demi d'importations. Une situation qui risque de s'aggraver avec la période de soudure. Le PND et autres grands investissements censés être mise en œuvre cette année ne rentrent encore dans aucune ligne de financement des bailleurs. *Tribune* rappelle le coup de semonce de la BAD, premier bailleur de fonds après la crise, qui reproche à l'Etat de ne pas honorer ses engagements financiers dans le cadre des projets qu'elle finance à Madagascar. *La Gazette* écrit que cette réunion « *risque de se résumer à des promesses de financement et/ou à des engagements financiers peu conséquents* ».

05/10 - L'issue des négociations pour le décaissement des aides au développement ne sera connue qu'en 2016, annonce François Gervais Rakotoarimanana, ministre des finances, avant de s'envoler pour Lima pour prendre part à l'assemblée annuelle du groupe Banque mondiale et FMI. Au Pérou, il s'agira

avant tout de faire prendre aux bailleurs l'engagement de principe de débloquer les fonds d'aides en 2016, a-t-il tenu à préciser. 21 mois après la prise de fonction de Hery Rajaonarimampianina, il reste encore à convaincre la communauté internationale et à faire la preuve que Madagascar est en mesure de mettre en œuvre le programme de référence établi par la dernière mission d'évaluation de l'institution de Bretton Woods, en septembre. Un programme qui s'étale sur six mois. L'avenir des aides pour 2016 ne sera donc connu au mieux qu'en mars prochain et il faudra encore compter avec les délais imposés par les procédures de décaissement. En attendant, Madagascar devra se contenter des 47 millions de dollars de Facilité Élargie de Crédit (FEC). Une manne certes insuffisante mais nécessaire, l'Etat ne pouvant pas compter sur ses recettes fiscales et douanières, sensiblement en baisse. Les préparatifs du Sommet de la Francophonie ne feront que rendre la situation des prochains mois budgétairement très tendue. Les ménages devraient également ressentir l'impact des réformes imposées par le programme de référence du FMI

16/10 - Ministre des finances et du budget, Gervais Rakotoarimanana : «Non aux financements parallèles ! ». « Dans la situation où se trouve Madagascar actuellement, il nous est difficile d'éviter le FMI. Moi, je ne vais pas recourir aux financements parallèles. Je préfère les financements du FMI qui sont plus transparents ». Pour financer le développement, le pouvoir n'entend donc pas recourir à d'autres sources de financement, souvent occultes, utilisées en leur temps par les régimes successifs. Les conditionnalités imposées par les institutions financières internationales peuvent être jugées très contraignantes mais en contrepartie les crédits accordés sont dits concessionnels, c'est-à-dire à rembourser sur une longue période et avec des taux d'intérêt très bas. Et les réformes économiques imposées sont censées déboucher sur la croissance, la création d'emplois, la baisse de l'inflation... La préférence du ministre est saluée par *La Gazette* qui met l'accent sur les risques politiques et économiques encourus en cas de recours à des financements parallèles.

Le ministre des finances et du budget indique que l'État, en l'absence du déblocage des aides internationales, doit trouver une enveloppe de l'ordre de 3,1 milliards de dollars dans les deux prochaines années pour assurer son fonctionnement. Dans le monde africain francophone auquel Madagascar appartient, tout donne l'impression que Madagascar est invisible et ne recueille que des miettes par rapport aux autres pays alors que nos gouvernants claironnent que la communauté internationale reconnaît les efforts déployés et que Madagascar a depuis le retour à la constitutionnalité acquis la confiance des partenaires, se désole *Tribune*.

19/10 - Conférence des bailleurs : bilan mitigé de la réunion de Lima. Les partenaires techniques et financiers ont réaffirmé leur volonté de soutenir Madagascar, mais n'ont donné aucun montant indicatif des aides à venir. Des promesses conditionnées. C'est tout ce que la délégation malgache a ramené du Pérou où s'est tenue la première partie de la conférence des bailleurs partenaires de Madagascar. Les participants se sont contentés de « *confirmer formellement leur participation aux conférences des bailleurs et investisseurs privés* » qui devrait se tenir à Paris, à la fin du premier semestre 2016. Lesquelles devront être précédées d'un accord avec le FMI dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Pour l'heure, le gouvernement devra encore convaincre en menant à bien les réformes prévues dans le cadre du programme de référence. Les participants ont néanmoins porté un jugement positif sur le PND : « *ses objectifs sont certes ambitieux mais réalistes, notamment s'agissant de la réduction effective de la pauvreté, de la lutte contre la corruption et de la décentralisation* ».

05/10 - Extrême pauvreté : situation particulièrement préoccupante à Madagascar, en RDC et au Liberia, selon la Banque mondiale. L'extrême pauvreté devrait pour la première fois, cette année, frapper moins de 10 % de la population mondiale tout en restant « *très inquiétante* » en Afrique subsaharienne, selon un rapport de la Banque. Quelque 702 millions de personnes, soit 9,6 % de la population mondiale, devraient vivre sous le seuil de pauvreté, selon ces prévisions publiées en prélude à l'assemblée générale FMI-Banque mondiale à Lima. En 2012, date des données disponibles les plus récentes, les plus défavorisés de la planète étaient 902 millions, soit près de 13 % de la population mondiale. Cette proportion atteignait 29 % en 1999. La Banque, qui s'est fixé l'objectif de mettre fin à la misère d'ici 2030, a relevé son seuil de pauvreté, porté de 1,25 à 1,90 dollar par jour pour tenir notamment compte de l'inflation. Un nouvel élan dans cette lutte contre l'extrême pauvreté devrait résulter de l'adoption par les Nations unies des Objectifs de développement durable (ODD). L'extrême pauvreté s'enracine en Afrique sub-saharienne, où elle frappera encore 35,2 % de la population, comptant pour près de la moitié des plus défavorisés du globe. La situation est particulièrement préoccupante à Madagascar, en RDC et au Liberia, dont plus de 80 % de la population vit sous le seuil de pauvreté pointe le rapport. **La Grande île fait ainsi partie des trois pays les plus pauvres du monde.**

Les ODD sont trop ambitieux pour Madagascar, écrit *La Gazette*, qui rappelle que la Grande île n'a pas pu réaliser les OMD. Les ODD visent trois objectifs majeurs : l'élimination de la pauvreté, la promotion de la prospérité et la protection de l'environnement. « *L'assemblée générale de New York a permis aux institutions financières internationales de renforcer leur soutien à la mise en œuvre des ODD. Mais une fois de*

plus, Madagascar risque fort de ne pas profiter de la manne financière à venir », redoute le quotidien. Celle-ci pourrait, estime-t-il, profiter aux pays du continent africain qui ont réalisé ces dernières années de bonnes performances. A Madagascar, la mauvaise gouvernance ne milite pas en faveur d'une reprise du flux normal des financements extérieurs. Le pays pourrait notamment pâtir de la mauvaise gestion de ses ressources naturelles.

02/10 - Depuis la reprise des relations diplomatiques au second semestre 2014, l'Allemagne est devenue le premier partenaire de Madagascar dans le domaine de la coopération au développement, avec une enveloppe annuelle de 45 millions d'euros et des perspectives de forte hausse pour les années à venir. L'ambassadeur encourage les autorités à poursuivre dans le sens du renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit. L'Allemagne est le troisième contributeur du système des Nations unies et tient un rôle non négligeable au sein de l'UE. Le pays compte parmi les plus grands bailleurs de la SADC. A travers l'UE, l'Allemagne soutient également la COI. Des fonds privés allemands sont actifs dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'environnement.

03/10 - « Madagascar est malade » : le chef de l'Etat en appel à la diaspora pour qu'elle contribue à la reconstruction du pays. Le message a été délivré à l'occasion de sa rencontre avec la diaspora nord-américaine en marge de l'assemblée générale des Nations unies. « *Votre pays a besoin de vous* », a-t-il lancé, faisant notamment référence au rôle majeur que la diaspora joue dans certains pays africains comme le Sénégal. Une direction de la diaspora a été créée à cet effet au sein du ministère des affaires étrangères.

06/10 - L'Afrique du Sud affirme être prête à renforcer ses liens avec Madagascar. L'ambassade a identifié un certain nombre d'opportunités telles que le développement des infrastructures, du transport, de la production et de la distribution d'énergie, de l'exploitation minière et des ressources minérales, de la science et de la technologie, de l'agriculture et de la transformation agro-alimentaire, ainsi que du tourisme et de l'industrie hôtelière. « *Les deux pays ont achevé les négociations sur un accord de coopération, il devrait être signé avant fin octobre 2015* », annoncent les autorités sud-africaines. L'augmentation du nombre de touristes sud-africains visitant Madagascar compte parmi les objectifs. Mais, prévient un vice-ministre sud-africain, « *les institutions de gouvernance devraient être renforcées pour gérer la transformation économique, et construire une économie résiliente* ».

07/10 - L'Espagne sauve la ligne de chemin de fer FCE. Le groupe ibérique RENFE, leader dans le secteur ferroviaire en Espagne, sera le partenaire du gouvernement. L'accord conclu comprend la fourniture de matériels, d'infrastructures et une assistance technique. « *Cet accord scelle le début d'une véritable coopération entre les deux États qui se limitait quasiment jusqu'à présent au seul aspect diplomatique* », déclare le ministre des transports, Ulrich Andriatiana.

09/10 - « Les investisseurs étrangers, surtout ceux des Pays-Bas, vont reculer s'il n'y pas de stabilité politique. Cette stabilité doit durer pour attirer les investisseurs » déclare le nouvel ambassadeur du Pays-Bas.

24/10 - L'ambassadeur de l'UE annonce que l'Europe est prête à soutenir les efforts du gouvernement, même si les résultats se font encore attendre en matière de gouvernance, notamment, dans la lutte contre la corruption. Le Programme indicatif national (PIN), base de la coopération pour les prochaines années, devrait être signé dans les prochaines semaines. Selon l'ambassadeur, le PIN va établir les piliers de la coopération à long terme à l'horizon 2020, avec une enveloppe bilatérale de 518 millions d'euros, avec trois secteurs de concentration sectorielle et trois régions de concentration. Les trois secteurs sont l'appui au renforcement des institutions et des capacités de l'État, les infrastructures, y compris l'énergie, et le développement rural. Les trois régions de concentration seront le Nord, autour du pôle d'Antsiranana, la partie centrale du pays, d'Antananarivo à Toamasina, et le Sud, autour du pôle de Tolanaro.

28/10 - Appel de l'Etat aux bailleurs de fonds pour la réhabilitation de la voirie de la capitale. L'Etat ne dispose pas du budget nécessaire pour la réfection des 200 km de son réseau routier, selon le ministre des travaux publics, Roland Ratsiraka. Le coût de la réhabilitation est estimé à près de 200 millions d'euros.

30/10 - Madagascar courtise l'Inde. Tirer son épingle du jeu. C'est l'objectif de la délégation malgache conduite par Hery Rajaonarimampianina, au forum Inde-Afrique qui se tient à New Delhi. Malgré la présence de 39 autres représentants de nations africaines, l'objectif de la Grande île est de ne pas rentrer bredouille de ce rendez-vous. Elle compte parvenir à la mise en place d'une plateforme de coopération entre les deux pays. Pour tous, l'objectif est de se placer en position de force pour bénéficier des crédits concessionnels de 10 milliards de dollars sur les cinq prochaines années ainsi que de l'aide subventionnelle de 600 millions de

dollars qui ont été annoncés. 50 000 bourses d'études seront proposées. L'Inde manifeste ainsi son intention de ne pas se laisser doubler par la Chine, très présente sur le continent africain.

► Monde des affaires

07/10 - Pour renflouer la caisse de l'État, les autorités font pression sur le secteur privé, qui proteste.

Le Groupement des entreprises de Madagascar (GEM), appuyé par plusieurs groupements du secteur privé, dénonce un arrêté du 7 août portant obligation de vente des devises rapatriées suite aux exportations. Il demande son annulation. La cession de ces devises doit être effectuée sur le marché des changes dès rapatriement, ce qui oblige à convertir les recettes d'exportation en Ariary avant de convertir les Ariary en devises pour payer les fournisseurs étrangers. Les mouvements de change que ces opérations induisent constituent une ingérence de l'État dans la gestion financière des entreprises et risque d'alimenter le marché noir de devises, argumente le GEM, pour qui ces dispositions pénalisent la compétitivité des produits « *Made in Madagascar* » et ne sont pas de nature à inciter les investisseurs à faire le choix de Madagascar.

16/10 - Un Malgache dans le « Top 10 Choiseul ». Chaque année, l'Institut Choiseul, centre français de recherche indépendant consacré à l'analyse des relations internationales, des stratégies et des rapports de force dans les domaines économiques, politiques et culturels internationaux, classe les 100 jeunes leaders africains du monde économique qui jouent ou qui seront amenés à jouer un rôle majeur dans un avenir proche dans leurs pays respectifs ou sur la scène internationale. Pour le classement 2015, un opérateur malgache figure dans le top 10 : Hassanein Hiridjee, PDG de Telma, à la cinquième place. Très discret, le jeune chef d'entreprise *karana* a récemment fait parler de lui avec l'acquisition d'opérateurs de téléphonie à la Réunion et aux Comores.

23/10 - Le groupe immobilier Filatex mis en cause dans de nombreuses opérations d'expulsion et de démolition d'habitations dans plusieurs quartiers de la capitale, faisant des milliers de sans-abri, dénonce *La Gazette*. Interrogé sur cette situation, le ministre Rivo Rakotovoao répond : « *Depuis les années 90, le groupe Filatex a acheté des terrains un peu partout. Il avait le sens du placement et savait quels endroits auraient plus tard du prix. Il avait même acheté des sites marécageux... Filatex peut mettre en valeur les terrains qui lui appartiennent. Par contre, s'il effectue des remblayages sur des zones non constructibles, il trouvera à qui parler* ». Le propriétaire de Filatex, société de droit malgache, est Abdoul Rassoul Anvar Housen, Indo-Pakistanaï consul honoraire du Pakistan à Madagascar. Filatex est également présent dans la fourniture d'électricité à la Jirama. Propriétaire d'Enelec, il a été récemment pointé du doigt comme étant à l'origine de délestages, suite aux arriérés de paiement de la Jirama. Le fils d'Abdoul Rassoul Anvar Housen est consul honoraire d'Espagne à Madagascar.

23/10 - La société Asa Lalana Malagasy (Alma) du groupe Tiko va reprendre ses activités. Elle prévoit de produire 80 tonnes de goudrons à l'heure et de contribuer aux travaux de réfection et de construction de routes, principalement dans la capitale, dont l'épouse de Marc Ravalomanana est la maire. Des partenaires de Tiko basés aux Pays Bas, en Allemagne et au Danemark se seraient engagés à appuyer la relance de la société.

26/10 - Nouvel objet de conflit foncier entre l'Etat et Marc Ravalomanana : les terrains de Tiko à Antsirabe. Alors que les attaques par presse interposée entre les leaders du parti au pouvoir et le fondateur de l'empire Tiko concernant l'affaire de l'abattoir d'Andohatopenaka à Antananarivo se poursuivent, un autre litige surgit entre les deux parties au sujet du domaine de l'usine Tiko à Andranomanelatra-Antsirabe. Selon les explications de Marc Ravalomanana, le terrain - près de 80 ha - a été hypothéqué par l'Etat à travers la compagnie d'assurance Aro et la Sonapar (Société Nationale de Participations), pour dettes impayées. Tiko devrait rembourser 900 millions Ar à la première et 18 milliards Ar à la seconde. Marc Ravalomanana va probablement rétorquer que ces impayées proviennent de l'arrêt des activités de Tiko suite aux saccages du « *Lundi noir* » de janvier 2009, le pouvoir risquant de répondre que les impayés s'étaient accumulés bien avant la crise de 2009. L'ancien président considère que cette décision a été prise en violation de la feuille de route de sortie de crise. Une demande d'audience adressée à Hery Rajaonarimampianina serait restée sans suite.

16/10 - Le transfert à Madagascar des centres d'appel de SFR-Numéricâble serait compromis, écrit *Le Daily*. Les salariés des centres d'appels implantés au Maroc, visés par ce projet de délocalisation, sont sur le pied de guerre. Les centres d'appel marocains emploient près d'un millier de personnes. Le projet se heurte en outre au problème des délestages qui sévissent plus que jamais dans la capitale. Les avantages comparatifs de Madagascar en termes de coût salariaux demeurent pourtant considérables : ils sont 60 % inférieurs à ceux du Maroc (200 euros par mois au lieu de 500).

29/10 - Doing Business 2016 : Madagascar gagne deux places par rapport à 2015. La Grande île est désormais classée 164^{ème} sur 189⁸. Le rapport de la Banque mondiale évalue la qualité et l'évolution du climat des affaires de chaque pays sur plusieurs critères. Quatre réformes ont permis cette amélioration du climat des affaires à Madagascar, et ont concerné l'obtention de crédit, l'enregistrement de la propriété, la protection des investisseurs minoritaires et le commerce transfrontalier. Le rapport estime, entre autres, que Madagascar a renforcé la protection des investisseurs minoritaires en exigeant que les dirigeants divulguent la nature de leurs intérêts aux conseils d'administration. Maurice est l'économie la mieux classée de la région, au 32ème rang mondial.

► Les difficultés des entreprises nationales : Jirama, Air Madagascar

01/10 - La Jirama constate des vols d'électricité à grande échelle. 1 000 anomalies ont été identifiées parmi les 1 200 gros clients inspectés utilisant la moyenne tension. Les opérations de contrôle ont débuté en mars et vont être élargies aux clients basse tension. Ces anomalies contribuent à l'aggravation de la situation financière de la Jirama, qui enregistre une perte de 35 % de production, dont 20 % résultant des index non facturés ainsi que des vols et des fraudes. Le montant des vols identifiés jusqu'ici s'élève à un milliard Ar, dont 40 % ont déjà été remboursés après négociation avec les clients indécis.

10/10 - Le leader de l'intersyndicale de la Jirama, Oliva Andrianalimanana, reste incarcéré depuis mi-septembre malgré les démarches entreprises par la Confédération syndicale internationale (CSI) d'Afrique qui exige sa libération immédiate et sans conditions. Oliva Andrianalimanana a été placé sous mandat de dépôt en attendant son procès prévu le 11 novembre. Il est accusé de faux et usage de faux conjointement avec un autre employé de la Jirama.

26/10 - Hery Rajaonarimampianina annonce que l'État continuera à injecter de l'argent dans les caisses de la Jirama. L'État comblera le gap entre le coût de la production d'électricité des fournisseurs de la Jirama et les tarifs appliqués à ses abonnés. Il n'y aura aucune augmentation des tarifs pour les usagers. L'annonce pourrait ne pas être accueillie favorablement par le FMI et les bailleurs de fonds, qui exigent l'extinction des subventions aux entreprises publiques. Gervais Rakotoarimanana, ministre des finances et du budget, a précisé encore tout récemment qu'une réduction des subventions octroyées à la Jirama et à Air Madagascar était inscrite dans le projet de budget 2016.

02/10 - Le Canadien Gilles Filiatreault nouveau directeur général d'Air Madagascar. La nomination résulte d'un appel à candidature mené par un cabinet indépendant. Un homme qui possède une grande expérience dans le domaine puisqu'il a à son actif plusieurs mandats de redressement de compagnie aérienne en difficulté dans un certain nombre de pays. Gilles Filiatreault sera secondé par un DGA malgache. A noter que ce n'est pas la première fois qu'Air Madagascar est dirigée par un étranger : deux Allemands ont déjà tenu ce poste de directeur général sous la présidence de Marc Ravalomanana. Son principal défi sera de sortir la compagnie aérienne nationale de l'annexe B de la liste noire des transporteurs aériens de l'UE. Mais il aura également fort à faire pour redresser une compagnie plombée par les déficits. Le renouvellement de la flotte, la gestion d'un personnel habitué à bénéficier de nombreux avantages sont autant de défis que doit relever le nouveau DG. Gilles Filiatreault a laissé entendre qu'il allait examiner de très près les effectifs de la compagnie, que d'aucuns considèrent pléthoriques. Air Madagascar compte 1 200 employés pour une flotte de 11 avions. Ce sureffectif avait été pointé du doigt par les employés grévistes en juillet. Ceux-ci avaient également dénoncé le népotisme dans les recrutements.

Gilles Filiatreault a été notamment directeur général de la compagnie du Cap-Vert et fut chargé par le gouvernement de préparer la compagnie à la privatisation en 2008. Des licenciements massifs et brutaux, la fermeture d'agences et l'ouverture de nouvelles lignes ont marqué sa reprise en main de la compagnie. Ses méthodes et ses compétences ont été fortement contestées par le personnel et par la presse d'opposition du Cap Vert, indique *TGN (Moov)*.

12/10 - Une nouvelle compagnie aérienne, Madagasikara Airways, va entrer en concurrence avec Air Madagascar sur les vols intérieurs. Elle va exploiter un avion qui desservira d'abord Sainte-Marie et Toamasina. L'État casse ainsi le monopole d'Air Madagascar et ouvre la concurrence sur ses vols les plus profitables. La société nationale devra éviter les pannes, les retards et les annulations de vols fréquents, problèmes qui sont à l'origine de ses difficultés. Le promoteur, Raobelina Manankasina, un ancien pilote d'Air Madagascar expatrié dans le Golfe, est un proche du chef de l'Etat. L'acquisition de l'ancien hangar de Tiko pour abriter son avion fait partie du coup de pouce reçu. *La Gazette* précise que le frère et associé du promoteur occupait un poste au sein du service du protocole d'Andry Rajoelina. Il est à l'origine de la création d'une chaîne de TV, *Dream'In*. Au terme de la période de Transition, Andry Raelina et sa station se sont

⁸ <http://francais.doingbusiness.org/>

mis au service de Hery Rajaonarimampianina. Le quotidien s'interroge sur l'origine des fonds qui ont permis cet investissement.

D'autres compagnies étrangères ont fait connaître leur intention de desservir la Grande île. Des discussions ont été entamées avec South African Air Link. L'État a autorisé celle-ci à augmenter la fréquence de ses vols et de desservir des villes comme Nosy-Be et Antsiranana. Turkish Airlines, de son côté, manifeste un intérêt pour l'ouverture d'une ligne Antananarivo-Istanbul. Une ouverture du ciel est nécessaire pour booster le tourisme, estiment les opérateurs du secteur. Le ministre des transports, Ulrich Andriantiana, a signé un accord aérien bilatéral avec les Emirats Arabes Unis, permettant à court terme l'ouverture d'une liaison aérienne entre Antananarivo et Dubaï, destination source potentielle d'investissements directs étrangers.

► Le « kere » dans le Grand Sud, divers

13/10 - Sécurité alimentaire : de nouveau l'alerte rouge dans le Sud. Depuis fin août, plusieurs communes des régions Vatovavy Fitovinay, Atsimo Atsinanana et Androy n'ont plus de réserve d'aliments, alerte le système régional d'informations sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité (SISAV) piloté par la FAO. Le nombre de communes en situation de vulnérabilité alarmante atteint 50 % dans la région Androy. Toutes les communes de cette région sont déjà en période de soudure. 61 % d'entre elles ont une faible disponibilité en eau en raison de la sécheresse persistante. Les météorologues annoncent déjà une saison des pluies déficitaire et une élévation des températures. Les premières manifestations de difficultés alimentaires se traduisent par un changement de l'alimentation de base, la diminution du nombre de repas quotidiens et des migrations vers d'autres localités. Le secrétaire exécutif du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) semble impuissant face à cette catastrophe humanitaire, aggravée encore par l'insécurité croissante et les incursions de dahalo. Le bouleversement climatique est avancé comme étant la cause principale de cette situation. Il y a six mois ces régions faisaient déjà face à l'une des plus graves crises alimentaires de leur histoire. Plusieurs centaines de milliers de personnes se retrouvaient sans ressources à cause d'une longue sécheresse. En juillet on estimait que 580 000 personnes se trouvaient encore en situation d'insécurité alimentaire. Le gouvernement et les partenaires, comme le PAM, avaient alors distribué plus de 700 tonnes de nourriture en urgence. Selon l'Unicef, 15 000 enfants sont atteints de malnutrition aiguë.

19/10 - Lutte contre le « kere » [famine] : un million de dollars de la BAD pour l'Atsimo-Andrefana. Il appartiendra au PAM de fournir une assistance à 61 000 personnes, en collaboration avec l'ONN, le BNGRC et les différents départements ministériels concernés. L'aide consistera à distribuer de denrées alimentaires à travers des actions « *vivres contre travail* » pour protéger les semences et appuyer la relance agricole et à fournir une assistance nutritionnelle à 17 000 femmes enceintes ou qui allaitent, ainsi qu'aux enfants de moins de deux ans. Des cantines scolaires seront mises sur pied pour une durée de six mois. Des élus de la Région Androy de différentes tendances politiques ont tenu une conférence de presse pour alerter les autorités sur la situation qui prévaut dans le Grand Sud. Des milliers de personnes ont du mal à se nourrir. « *Même les fruits de cactus commencent à se faire rares* », affirme un élu local. Les populations ayant épuisé leurs réserves sont contraintes de vendre leurs biens et de migrer vers les villes. Des départs massifs sont enregistrés pour Toliara et des villes du Nord-Ouest. Les maires attendent désespérément la concrétisation de projets hydrauliques qui n'ont jamais abouti. « *Le Sud est un cimetière de projets* », dénoncent des observateurs. La députée de Tsihombe admet que le Sud est effectivement menacé par un « kere » chronique depuis de nombreuses années mais elle dément formellement que des décès se soient produits récemment (*Ma-TV* fait été de 10 décès par jour). Selon elle, des maires ont délibérément cherché à dramatiser la situation pour se faire valoir aux yeux de leurs administrés, voire exploiter politiquement la situation.

23/10 - « Kere » dans le Sud : un facteur aggravant de l'insécurité. On ne peut espérer l'amélioration de la situation sécuritaire dans le Sud tant que des solutions pérennes ne seront trouvées contre le « kere », estiment des analystes, car même les distributions de vivres durant ces périodes de famine sont sources de conflits. L'apparition du « kere » engendre l'insécurité, constatent des habitants du district de Tsihombe. « *Search common ground Madagascar* », soutenu par le PNUD, partage le même diagnostic.

24/10 - Pas moins de six projets, dont le montant total avoisine les 42 millions de dollars, sont en cours d'exécution ou en phase de démarrage, pour venir en aide à la population du Sud, annonce le gouvernement. Mais selon les déclarations de certains maires et le bulletin du Système d'information sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité réalisé par la FAO, seuls trois projets auraient effectivement démarré. Le premier concerne le projet d'appui en intrants agricoles, semences, et élevage mené par le Catholic Relief Services (CRS), d'un montant de 784 000 dollars, financé par l'Usaid. Les deux autres projets - le projet « *Asotry, résilience aux agriculteurs, santé, nutrition* », d'un montant de 37 millions de dollars, financé par

l'Usaid, et le projet d'assistance aux agriculteurs d'un montant de 1,5 million d'euros financé par l'UE - ont débuté l'année dernière mais n'ont pas pu réduire le nombre de communes menacées par la famine. Le ministère de l'eau étudie la mise en œuvre de solutions à long terme pour approvisionner les zones les plus arides, comme la construction de pipe-lines au départ des sources d'eau les plus proches.

28/10 - Près de 1,8 million de personnes en proie à la famine dans le Sud, selon les dernières données du ministère de l'agriculture, de la FAO et du PAM. Mais, « *insécurité alimentaire* » est le terme politiquement correct utilisé depuis plusieurs années pour ne pas employer le terme de « *famine* », note *Tribune*. Ces dernières semaines, les dirigeants ont passé leur temps à démentir qu'il n'y a jamais eu une seule personne décédée victime de la famine dans le Sud, poursuit le site. Ce chiffre représente quasiment la moitié de la population des huit régions du Sud concernées. Parmi celles-ci, 450 000 sont en état d'insécurité alimentaire « *sévère* ». Le PAM va prendre en charge 130 000 personnes les plus vulnérables dans les districts d'Amboasary, Ambovombe, Tsihombe, Beloha et Betioky à partir de novembre jusqu'à la prochaine récolte, en février 2016. Cette assistance sera réalisée par des distributions de vivres ou d'argent contre la création d'avoins communautaires et de vivres aux familles sans force de travail, pour renforcer leur résilience et les aider à préparer la campagne agricole.

31/0 - Les États-Unis au chevet des habitants du Sud. 4,5 millions de dollars ont été promis par le gouvernement américain pour venir en aide aux victimes de la sécheresse. Les programmes mis en œuvre par l'USAID et ses partenaires apporteront une assistance à plus de 120 000 personnes dans 5 districts, annonce l'ambassade. 2 300 tonnes de denrées alimentaires et des équipements et outillages seront distribués d'ici le mois de février 2016.

07/10 - Classement de Madagascar dans l'indice de compétitivité mondial 2015-2016 du Forum économique mondial : 130ème sur 140 pays. La situation est inchangée par rapport à l'année précédente. La Grande île se range parmi des pays comme le Burundi (également au 130ème rang), le Tchad (131ème), le Zimbabwe (129ème), la Sierra Leone (137ème), le Liberia (129ème). Il s'agit, pour la plupart, de pays en guerre. Les institutions publiques sont les premières à ne pas contribuer à l'amélioration de la compétitivité du pays, avec une note de 3 sur 7. Les infrastructures, 2ème pilier de la compétitivité, plongent aussi Madagascar dans les abîmes du classement : le score du secteur des transports est de 2,3 sur 7, celui de l'électricité de 1,4 sur 7. Pour l'utilisation des TIC, le pays est en queue de peloton (137ème sur 140) avec une note de 1 sur 7. Par contre, il obtient 4 sur 7 pour l'utilisation des technologies au sens large du terme. Parmi les piliers les moins compétitifs, on peut également citer l'enseignement supérieur et la formation (2,6/7) et le marché financier (2,8/7). Moins de la moitié des 10 facteurs de l'indice de compétitivité atteignent la moyenne, parmi lesquels le marché du travail en termes de flexibilité et de valorisation des talents.

13/10 - Patrick Imam, représentant résident du FMI : « La reprise économique peine à s'amplifier ». « *Dans un paysage politique difficile, le programme de réformes progresse, mais à un rythme plus lent que celui espéré initialement. (...) La croissance économique prévue est restée autour de 3 % en 2014 et 2015, juste au-dessus du taux de croissance démographique, en grande partie du fait de chocs exogènes et de faiblesses structurelles très enracinées. Les industries extractives et l'agriculture ont été frappées par des chocs externes, comme l'effondrement des prix des produits de base, les cyclones et sécheresse. Les coupures d'électricité récurrentes ont pesé sur la production, et le secteur du tourisme a été victime de problèmes d'exploitation au niveau d'Air Madagascar. (...) Les pertes ont augmenté dans ces deux entreprises publiques, cumulant difficultés et arriérés. Compte tenu de ces facteurs, les pressions externes se sont également intensifiées, accentuées par une détérioration des termes de l'échange en 2015* »⁹.

19/10 - Célébration de la journée mondiale du refus de la misère : « Le refus de la misère débute par le refus de l'assistanat et des dons qui enlève la dignité de la population », déclare ATD Quart Monde Madagascar. C'est le principe même du fondateur de l'ONG, Joseph Wresinski. Pour lutter efficacement contre la misère, il est indispensable de penser et d'agir avec les personnes en situation de grande pauvreté. « *Le don est nécessaire dans un laps de temps bien déterminé comme après une catastrophe naturelle. Mais, si vous promettez toujours aux gens de leur offrir des dons, ils ne travailleront plus* », ajoute le responsable de l'équipe enfance ATD Quart Monde-Madagascar. L'échec de l'assainissement des quartiers populaires de la capitale s'explique selon lui par cette politique d'assistanat. La philosophie qui consiste à penser et à agir avec les plus démunis semble en revanche faire ses preuves dans la décharge d'Andramiarana où des milliers de personnes se prennent en charge.

10/10 - L'Instat procède à la première étape du recensement. Un appel à candidature a été lancé pour le recrutement des employés qui vont s'occuper de la cartographie pilote. Un budget de plus de 33 millions de

⁹ Lire la totalité de l'interview donnée à *L'Express* : <http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/patrick-imam-la-reprise-economique-peine-a-samplifier-45335/>

dollars est nécessaire pour ce troisième recensement général de la population et de l'habitat. 4 institutions ont affirmé leur volonté de contribuer à son financement. Le dernier recensement date de 1993. Les Nations unies ont recommandé à tous les pays membres de tenir un recensement général de la population tous les 10 ans. Les opérations devraient se dérouler en août 2017.

24/10 - La population citadine malgache atteindrait 17 millions en 2036, contre 6 millions en 2011. On enregistre actuellement 172 villes, contre 72 en 2011. La situation est jugée alarmante. A l'heure actuelle, 72 % des ménages urbains malgaches ne possèdent pas de logements décents. Les normes dans la construction ne sont pas respectées. Les constructions illicites prolifèrent et avoisinent actuellement les 80 % dans la capitale. L'aménagement des agglomérations rurales, notamment la construction d'infrastructures, constitue une priorité pour tenter de freiner l'exode rural. Tous ces défis ont été à l'ordre du jour d'un forum national urbain regroupant plus de 500 participants.

29/10 - Le Père Pedro Opeka, fondateur d'Akamasoa et reconnu pour son combat contre la pauvreté, distingué à New York, par le prix « *Spirit of service award* » - prix de l'esprit de service - décerné par l'université St John's aux États-Unis. Ce prix vient s'ajouter à ses déjà nombreuses distinctions et décorations, dont celle du chevalier de la Légion d'honneur, qui lui a été remis en 2007 par le président de la République française, le prix du Service mondial de la fondation Kiwanis en 2005 ou encore la distinction de commandeur de l'Ordre national malgache en 2010. Son association Akamasoa (« *les bons amis* »), compte 25 000 personnes à sa charge et qui vivent dans le village éponyme. 12 500 enfants y sont scolarisés, 3 000 hommes et femmes y occupent un emploi. Plus de 3 000 logements ont été construits par l'association.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande île, Le Daily, La Vérité, Matv, Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Indian-ocean-times, TGN (Moov), Housseniawriting, mg-planet, L'Hebdo de Madagascar, Le Madagascar, DwizerNews, Ny Valosoa Vaovao La Nation a cessé d'être publiée en ligne.

Taux de change au 29/10/15 : 1 euro = 3620 Ariary (cours le plus haut)